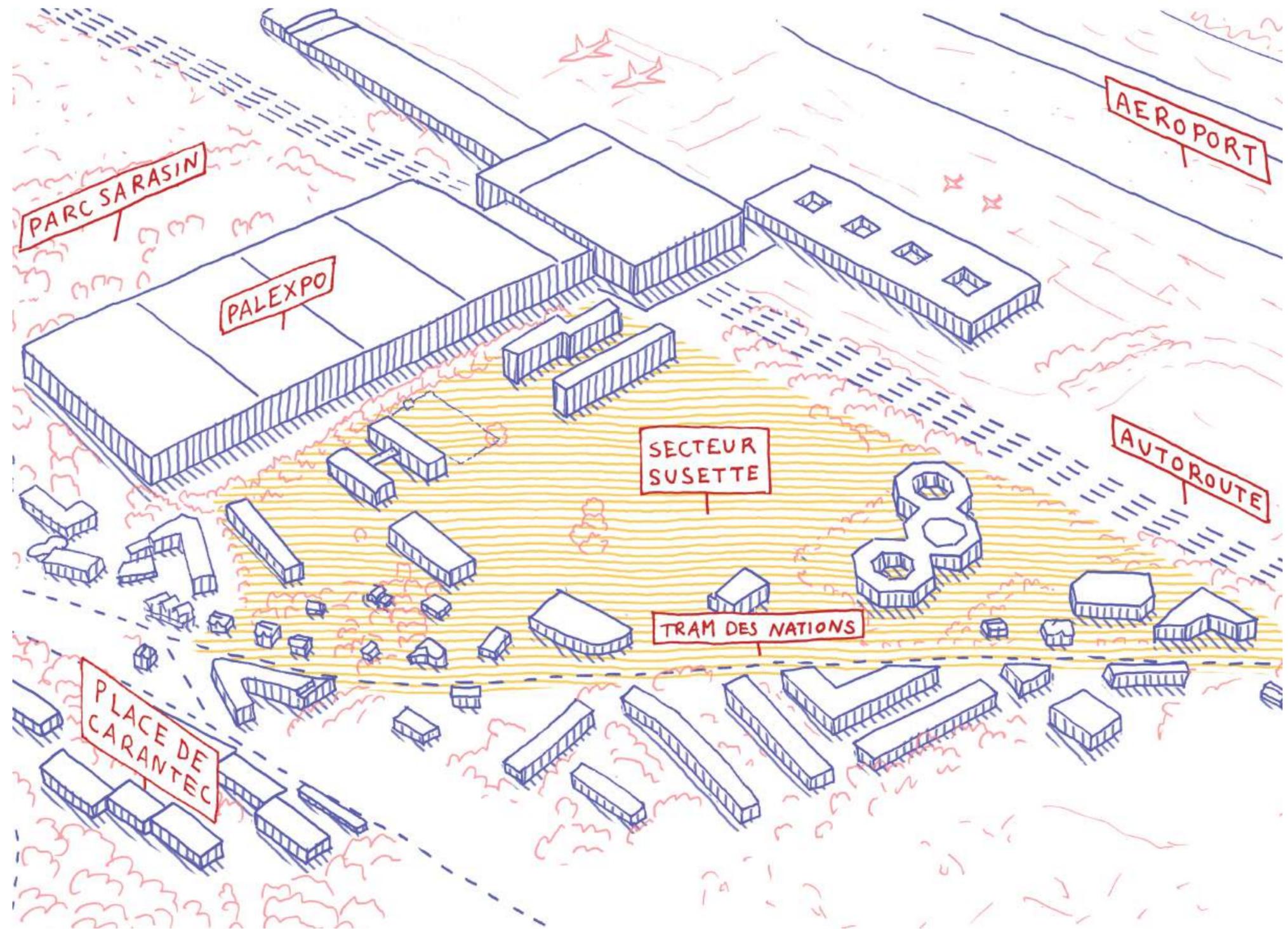


Grand Projet Grand-Saconnex

Secteur Susette

Actualisation du Schéma Directeur

3^{ème} Atelier de concertation
5 octobre 2023



Sommaire

Retour sur les ateliers 1 et 2 (20 min.)

- Rappel du contexte
- Rappel du déroulé de la concertation et de la charte
- Synthèse des ateliers 1 et 2

Présentation des scénarios (30 min.)

- Processus et principes de scénarios
- Présentation des trois scénarios

Atelier : Susette, analyse des scénarios (45 min.)

- Atelier en groupes par thématiques

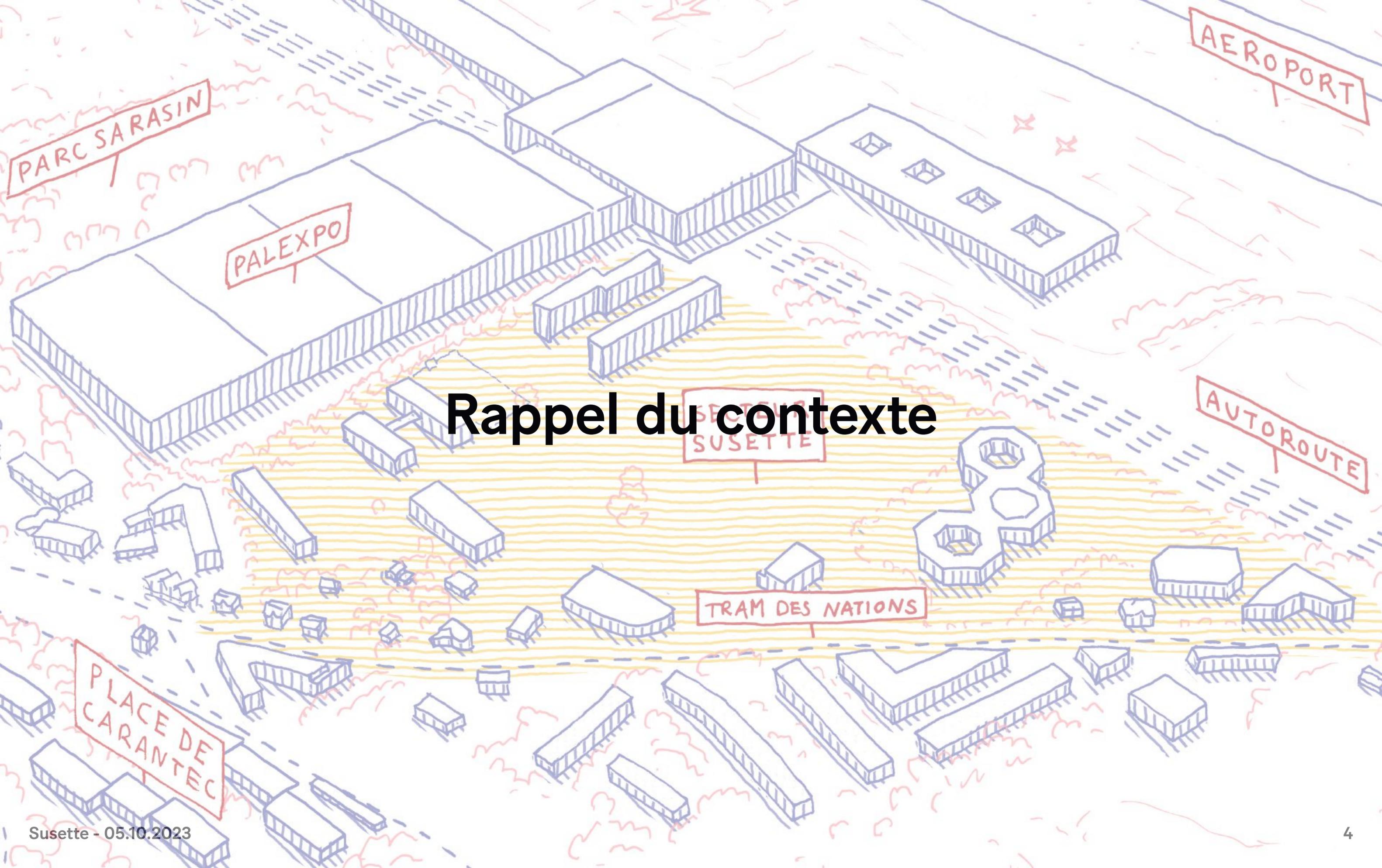
Pause : Apéritif dinatoire (30 min.)

Atelier : Susette, vers quelle image directrice ? (1h)

- Restitution par groupe
- Priorisation des forces et faiblesses de chaque scénario

Clôture (10 min)

- Suite du processus et mot de fin



Rappel du contexte

Articulation des échelles territoriales

Planification directrice indicative, échelle régionale

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Planification directrice, échelle cantonale

Plan directeur cantonal (art 9, LAT)

Planification directrice, échelle locale

Plan directeur communal (LaLAT)

Plan directeur de quartier (id)

Schéma directeur Susette

Planification impérative (plans d'affectation), échelle d'un secteur

Plan de zones

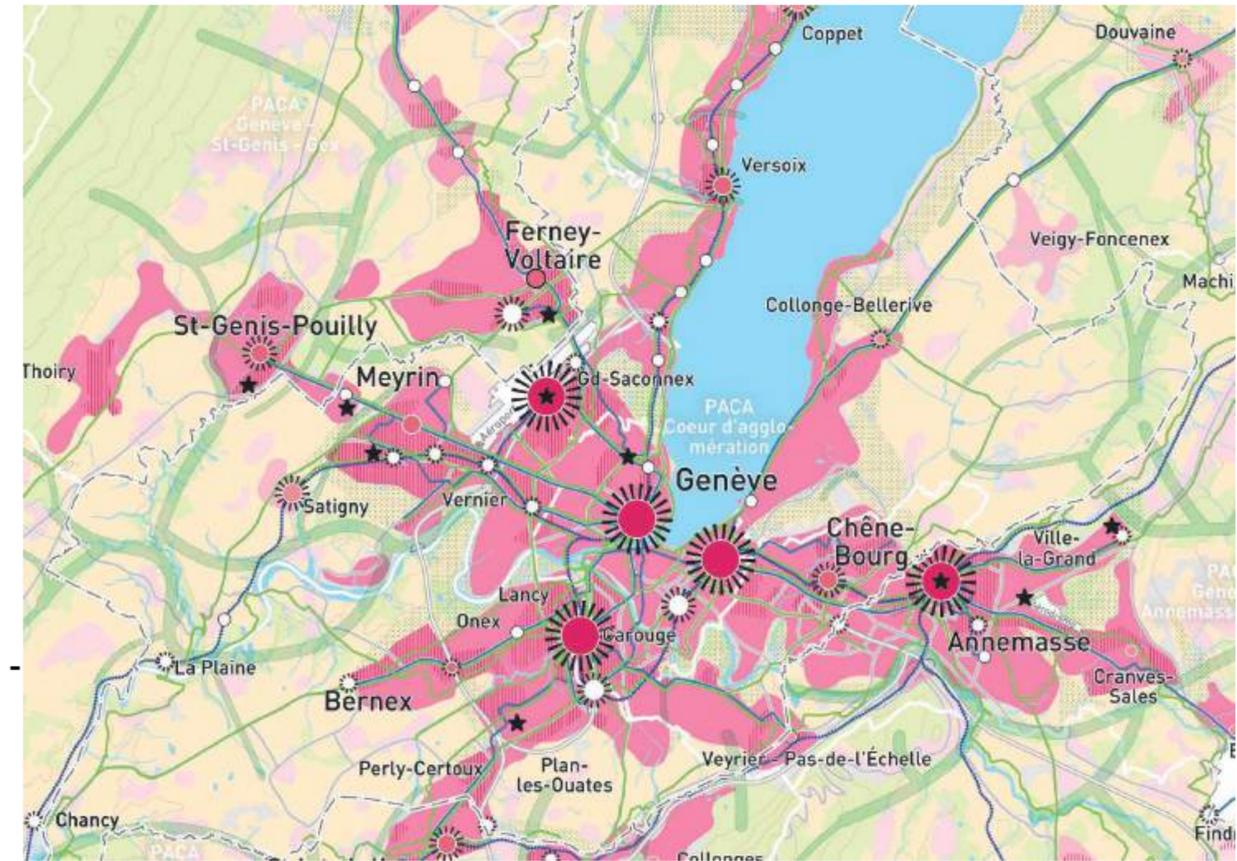
Plan localisé de quartier

Plan direct. de zones industrielles

Plan de site

Construction d'un bâtiment

Autorisations de construire (LCI)



Modification de zone (MZ)

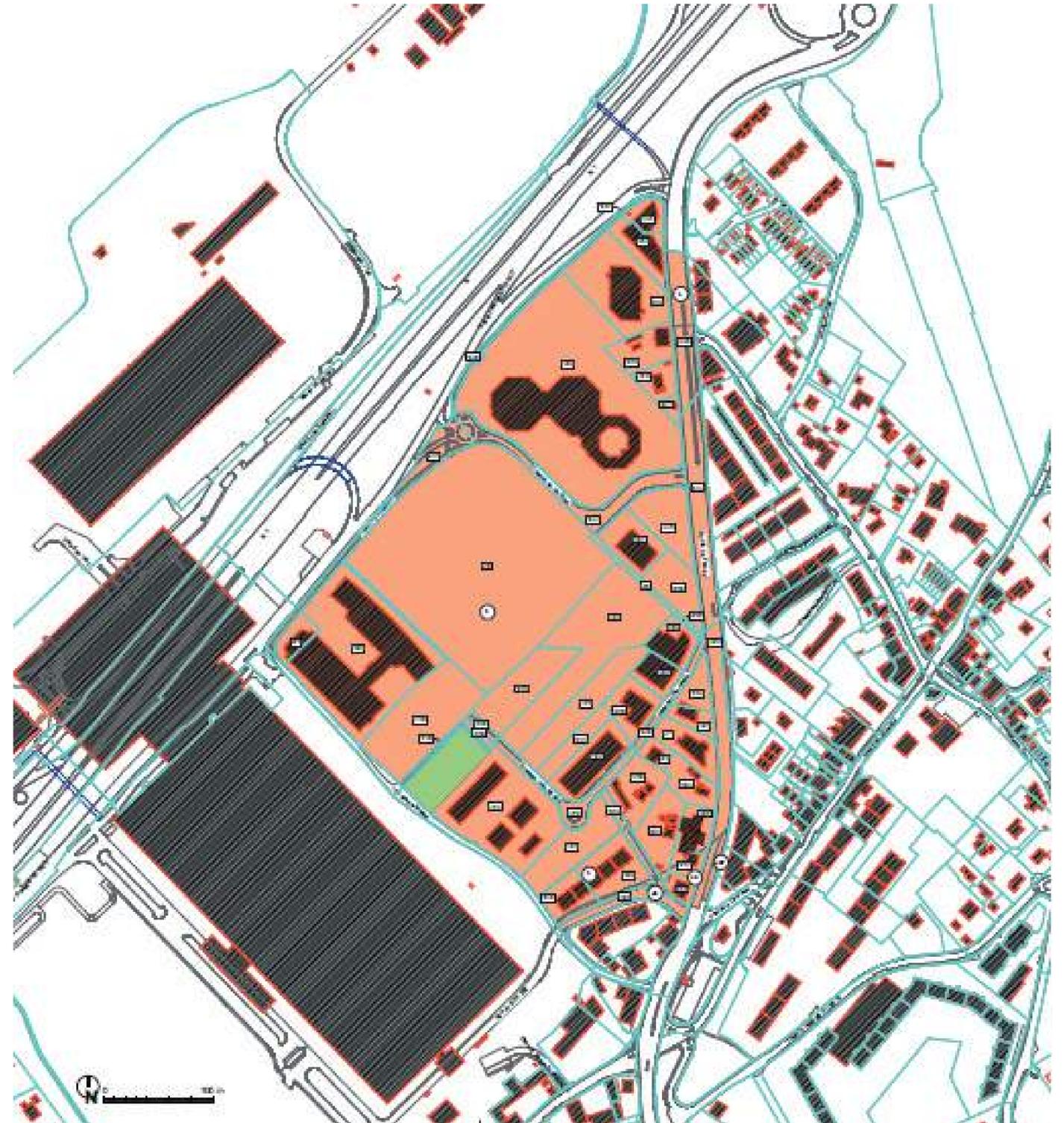
Projet de loi déposé au Grand-Conseil le 27 novembre 2019 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex au lieu-dit « La Susette ».

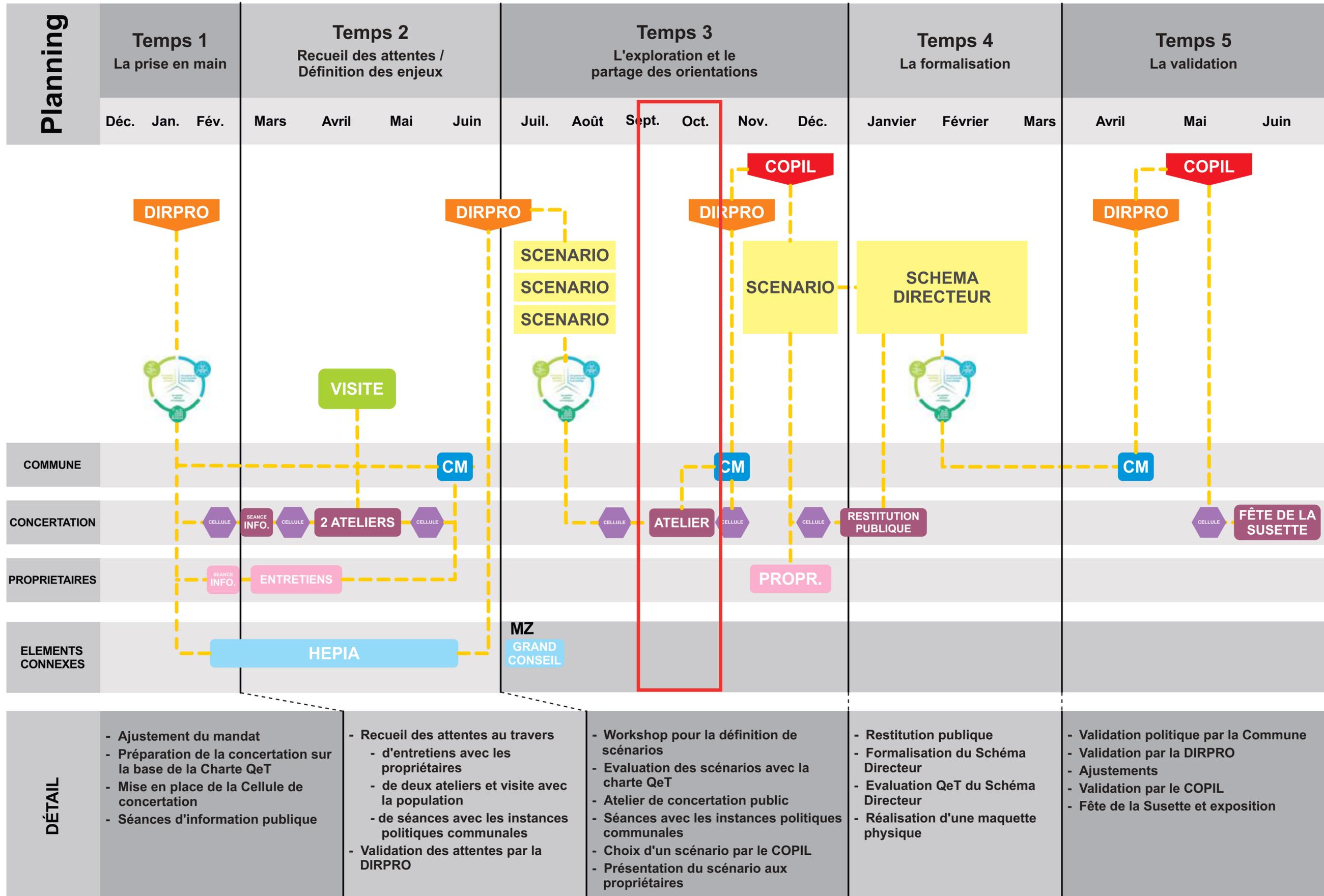
Création d'une zone de développement 3 (ZD3) et d'une zone de verdure (ZV), en lieu et place d'une zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) et d'une zone de développement 4B (ZD4B).

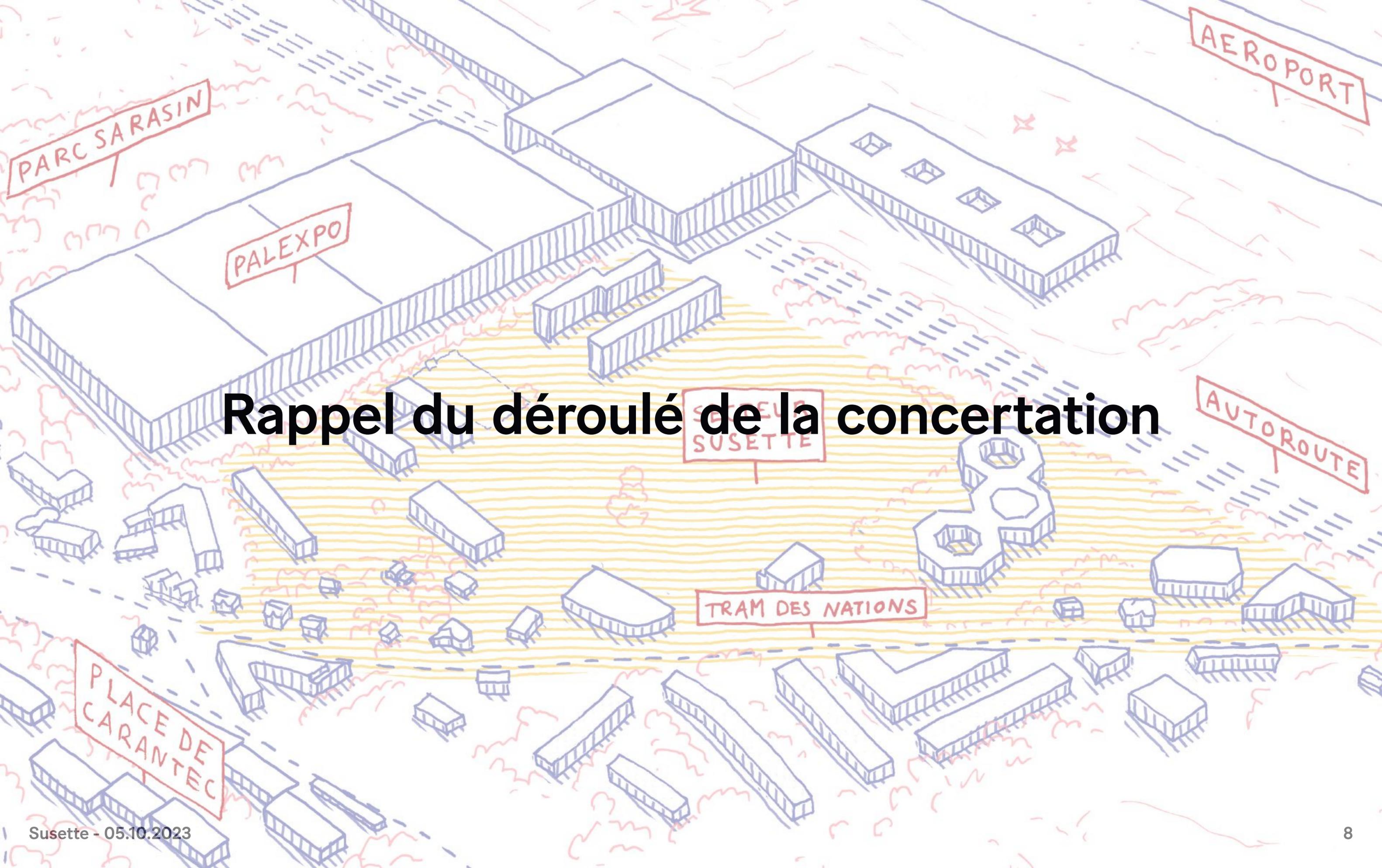
Passage à la Commission d'Aménagement du Canton (CAC) du Grand-Conseil – sept. 2022.

Rapport de la CAC déposé le 3 janvier 2023 au Grand Conseil.

Passage au Grand-Conseil prévu en oct. 2023.







Rappel du déroulé de la concertation

Objectifs de la concertation

- Le principe de la concertation est d'impliquer la population dans le développement du projet.
- Cette démarche collective permet de définir des objectifs qui défendront au mieux les intérêts publics.
- Le projet définitif de développement sera, néanmoins, réalisé par des professionnel.le.s et les décisions finales seront prises par le pouvoir politique.
- Les processus de création de projet et décisionnels restent donc en place mais la planification se basera sur l'apport citoyen pour répondre au mieux aux attentes des habitant.e.s.

Co-décision

Concertation

Consultation

Information

Cellule de concertation

- La cellule de concertation est constituée de personnes concernées par la vie de la Commune (dans une association, ou exerçant une activité culturelle, économique, sportive ou sociale) et d'habitant.e.s. Les représentant.e.s de l'État de Genève et de la Commune pourront être invité.e.s.
- Son rôle est d'accompagner la démarche de concertation de manière continue et de fournir un regard critique extérieur aux processus proposés par sa connaissance du lieu et des enjeux.

Celtia Concha

Ancienne conseillère municipale, historienne de l'art

Jacques Ngoi

Travailleur social communautaire, Service de l'Action Sociale et Communautaire (SASC)

Jean Szabo

Membre de l'association A3S

Philippe Mettral

Président de l'association des habitants Quartier de la Tour

Maud Ulmann-Cagnat

Directrice des écoles Grand-Saconnex-Village / Grand-Saconnex-Place / Pregny-Chambésy

Gergő Rimóczy

Habitant du Grand-Saconnex

Charte de concertation

- Cette charte de concertation rappelle les droits et les devoirs des acteurs. trice.s, les engagements des un.e.s et des autres et les valeurs essentielles. **La transparence, l'honnêteté et la simplicité doivent guider cette démarche.**
- **Pour la population et les associations**, la charte a pour but de faciliter le déroulement de la concertation en précisant une base commune de valeurs.
- **Pour les institutions**, la charte est un contrat qui leur impose de prendre en compte les débats et les réflexions de la démarche de concertation dans le développement du projet et dans leurs décisions.

Charte de concertation

Les différents acteur.trice.s s'engagent à la poursuite d'un but commun :
la définition collective des objectifs de l'actualisation du Schéma Directeur.

Dans ce but les participant.e.s s'engagent à :

- Respecter le processus de concertation proposé.
- Mettre entre parenthèses l'intérêt individuel au profit du collectif.
- Respecter un fonctionnement par consensus.
- Assurer un droit égal à la parole pour tous, sans préjugés.
- Respecter les valeurs de la charte.

La charte assure l'engagement de tou.te.s sur l'entier de la durée de la démarche ; elle doit être acceptée par tou.te.s les participant.e.s.

Déroulement de la concertation

- Séance d'information publique et table ronde : 22 mars 2023
- 1er Atelier : Visite du secteur et choix des enjeux 1er juin 2023
- 2e Atelier : Définition d'objectifs 17 juin 2023
- **3e Atelier : Orientations 5 octobre 2023**
- Séance de restitution : Février 2024
- Fête de la Susette (à confirmer) : Mai 2024



Synthèse des ateliers 1 et 2

Visite et atelier du 1er juin 2023

- **Visite du site :**
- Vingt-six personnes présentes
- Appréciation des ambiances sonores en fonction des lieux.
- Conservation de la pleine terre, des arbres majeurs et de la voie-de-Möens.
- Rappel des principes du SD 2019.



Visite et atelier du 1er juin 2023

Atelier

- Sélection d'enjeux pertinents pour le développement du quartier de la Susette

Travail en groupe

- Assurer un droit égal à la parole pour toutes et tous, sans préjugés
- Tout le monde participe en tant que citoyen !
- Fonctionnement par consensus, dans la logique de «je peux vivre avec»



Un quartier identitaire et vivant

- Questionnement sur la fonction du parc agro : Un parc semble plus adapté qu'une ferme urbaine.
- Importance d'avoir une identité pour le quartier.
- Intégration d'équipements publics ? (écoles, crèches, appartements protégés, équipements)
- Conservation des grands arbres existants (chênes) et renforcement de l'arborisation côté Il est important de renforcer la présence d'arbres sur le site.
- Amélioration de l'accessibilité à la gare côté aéroport, pour toutes et tous (personnes à mobilités réduites, personnes avec des enfants). Le passage sous Palexpo est difficile.
- Réfléchir à des synergies possibles avec Palexpo.

Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !



Un quartier identitaire et vivant

Intégrer le quartier dans son contexte, valoriser ses particularités culturelles, historiques et réunir les conditions cadres pour préserver et renforcer la biodiversité. Le quartier contribue, à son échelle, à la ville et au territoire genevois et crée des synergies avec le contexte environnant.



+ PARC PLUS ADAPTÉ QU'UNE FERME URBAINE

+ IDENTITÉ A CRÉER

+ ACCÈS AU QUARTIER A ETUDIENS

+ QUOI DES EQUIPEMENTS PUBLICS ? (ÉCOLES, CRÈCHES, APPART. PROTÉGÉS)

+ CONSERVATION DES ARBRES (CHÊNES) ET CACHER PALEXP

+ ACCÈS AU TRAIN / AÉROPORT ?

+ UTILISER RESSOURCES INFRASTRUCTURES PALEXP EXISTANTES

Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux

- Identifier l'infrastructure écologique
- Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs
- Évaluer l'accessibilité du quartier
- Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles
- Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

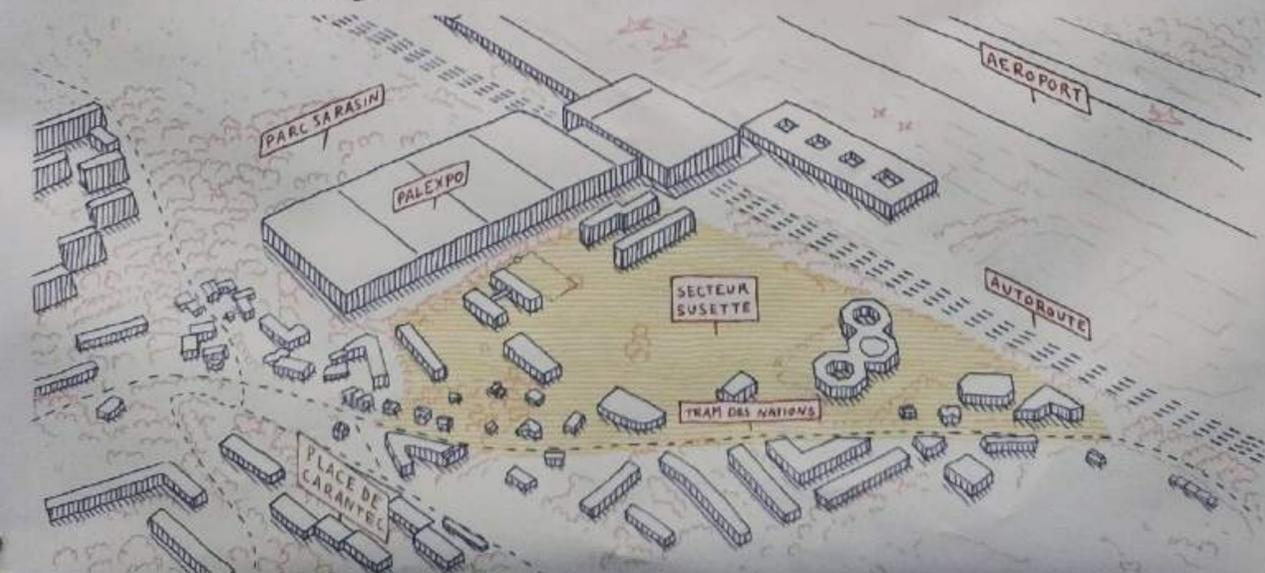
- Préserver et augmenter la pleine terre et les sols naturels
- Favoriser un cycle de l'eau au plus proche de l'état naturel
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel
- Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier
- Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage

Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

- Régénérer et développer des milieux aptes à soutenir la biodiversité
- Développer un tissu bâti de qualité
- Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments
- Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité
- Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance

Mettre en réseau les différents milieux

- Renforcer l'infrastructure écologique
- Développer la charpente paysagère
- Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville
- Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous
- Offrir un accès attractif aux transports collectifs



Un quartier résilient et écologique

Préserver les ressources et réemployer au maximum

Préserver la ressource en eau

Veiller à une utilisation mesurée du sol **Développer un quartier cohérent dans son ensemble qui ne gaspille pas cette ressource.**

Créer une start up pour sécher du bois avec une atmosphère saturée en CO2

Consommer moins et produire mieux

Minimiser la consommation énergétique des bâtiments

Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier

Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents

Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales

Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments

Discussion sur **la meilleure option aujourd'hui** de produire de l'énergie et de la chaleur **La géothermie c** **irecteur donnera des indications**

sur l'impact des coûts d'installations Il est possible que les coûts soient pris en compte par un investisseur externe qui exploite l'installation.

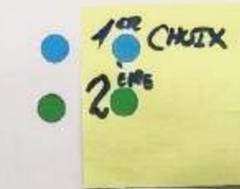
Susette - 05.10.2023

Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !



Un quartier résilient et écologique

Préserver les ressources naturelles et limiter l'empreinte écologique du quartier par l'économie de moyens. Le quartier valorise l'existant, favorise le réemploi et met la sobriété au service de la transition écologique.



Préserver les ressources et réemployer au maximum

- Veiller à une utilisation mesurée du sol
- Préserver la ressource en eau
- Privilégier la rénovation à la démolition/reconstruction
- Réutiliser les matériaux terreaux et de démolition in situ
- Mettre en place des logiques d'économie circulaire

Consommer moins et produire mieux

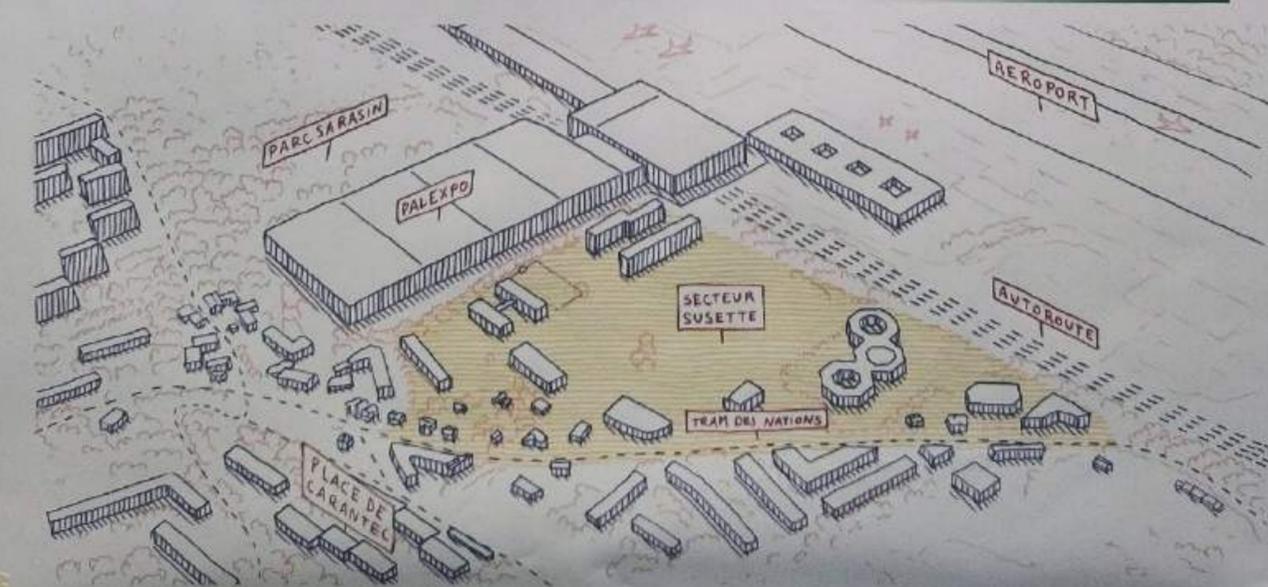
- Minimiser la consommation énergétique des bâtiments
- Limitier l'usage de la mobilité individuelle motorisée
- Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental
- Limitier la production de déchets, viser un quartier zéro déchet
- Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

- Limitier les excavations et réutiliser les matériaux d'excavation localement
- Utiliser des matériaux de construction recyclés et à faible empreinte carbone pour les bâtiments et les infrastructures
- Privilégier le low-tech et le no-tech dans la construction
- Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier
- Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

- Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments
- Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs
- Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales
- Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les rez-de-chaussée
- Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement



Un quartier du vivre ensemble et du partage

sélectionnés par le groupe selon les quatre enjeux de la posture

Programmer un quartier diversifié

Offrir des services et des équipements publics à proximité

Prévoir des espaces non définis laissés à couvrir des besoins ultérieurs, friches qui peuvent évoluer dans un second temps.

Mettre en place des services mutualisés

Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

Développer des lieux de vie pour toutes et tous

Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie

Faire vivre le quartier

Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier Pour qu'ils puissent se sentir partie prenante du quartier. Permet de limiter les incivilités de créer une vie associative et une meilleure vie sociale.

Privilégier la proximité habitat

Discussion sur le fait de prévoir assez de places de stationnement vélo (la loi vient de changer), sur la question des accès pour les déménagements, livraisons, ...

Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !



Un quartier du vivre ensemble et du partage

Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage la solidarité, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.

Programmer un quartier diversifié

- Intégrer les usagers dans la conception du quartier
- Programmer une mixité fonctionnelle
- Favoriser la coordination dans l'implantation d'activités au regard de l'offre existante
- Offrir des services et des équipements publics à proximité
- Prévoir des espaces non-définis laissés à couvrir des besoins ultérieurs

Mettre en place des services mutualisés

- Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources
- Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
- Développer les mesures servicielles de mobilité
- Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

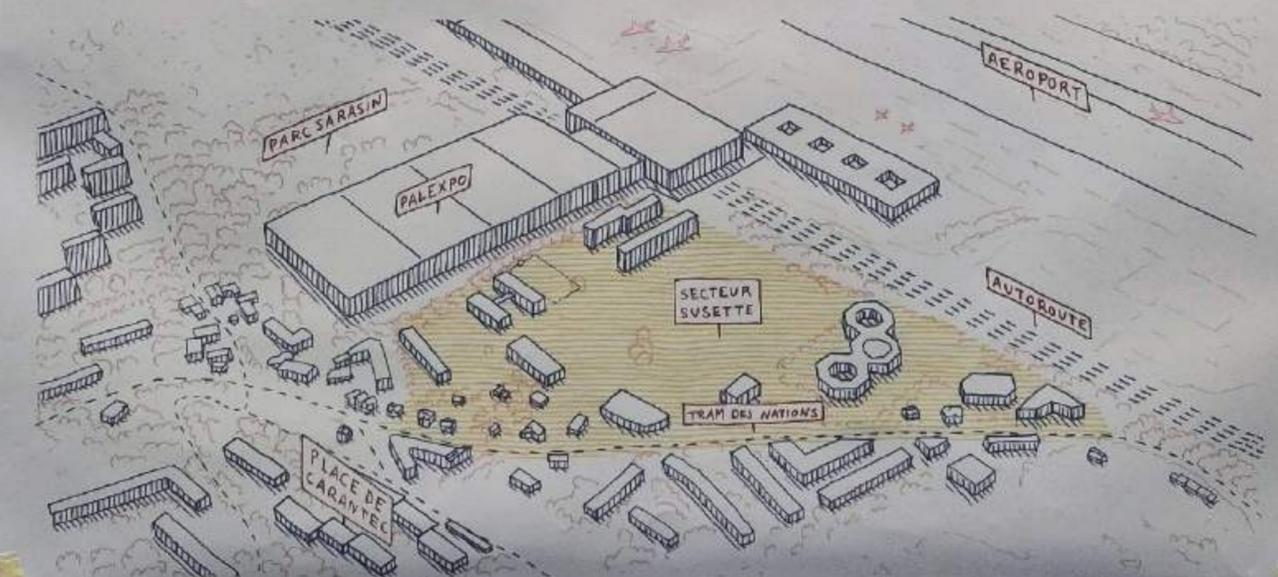
Développer des lieux de vie pour toutes et tous

- Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie
- Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques
- Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers
- Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores
- Assurer la sécurité des différentes mobilités

Faire vivre le quartier

- Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier
- Mettre en place une gouvernance des espaces communs
- Accompagner le tissu économique vers la durabilité
- Développer une agriculture urbaine
- Encourager les mobilités actives

● Privilégier la proximité habitat - emploi



Atelier du 17 juin 2023

Atelier

- 9 personnes présentes
- Sur la base des enjeux sélectionnés le 1er juin
- Travail plus en détail et en lien avec le site
- Formulation d'une vision pour le site sous forme d'objectifs



Synthèse des ateliers 1 et 2

- 83 objectifs classés selon les trois postures de la charte Quartiers en transitions
- Base de l'atelier 3 comme outil de comparaison des scénarios

SCHEMA DIRECTEUR «

SYNTHÈSE ATELIERS 1 ET 2 DE CONCERTATION

SYNTHÈSE DES ATELIERS 1 ET 2 DE CONCERTATION

Les objectifs des habitants pour La Susette

Dans la section précédente, les objectifs n'ont pas toujours été alignés avec les enjeux correspondants de la charte "Quartier en Transition". Cette situation découle de la nature flexible des échanges qui ont eu lieu au sein des ateliers.

Dans le but d'apporter davantage de clarté, la section suivante réordonne les ateliers de concertation les réorganise en fonction des enjeux appropriés de la charte "Quartier en

a retranscription synthétique des panneaux des ateliers sous forme d'objectifs
: Ces objectifs ne sont pas directement apparus lors du second atelier. Cependant, ce sont des points qui ont été discutés lors de la séance publique et/ou du premier atelier. Il est donc important de les mentionner.

s repositionnés sous un autre enjeu par rapport au panneaux des ateliers.

** Enjeux ajoutés de charte pour repositionner certains objectifs.

Un quartier identitaire et vivant

Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore



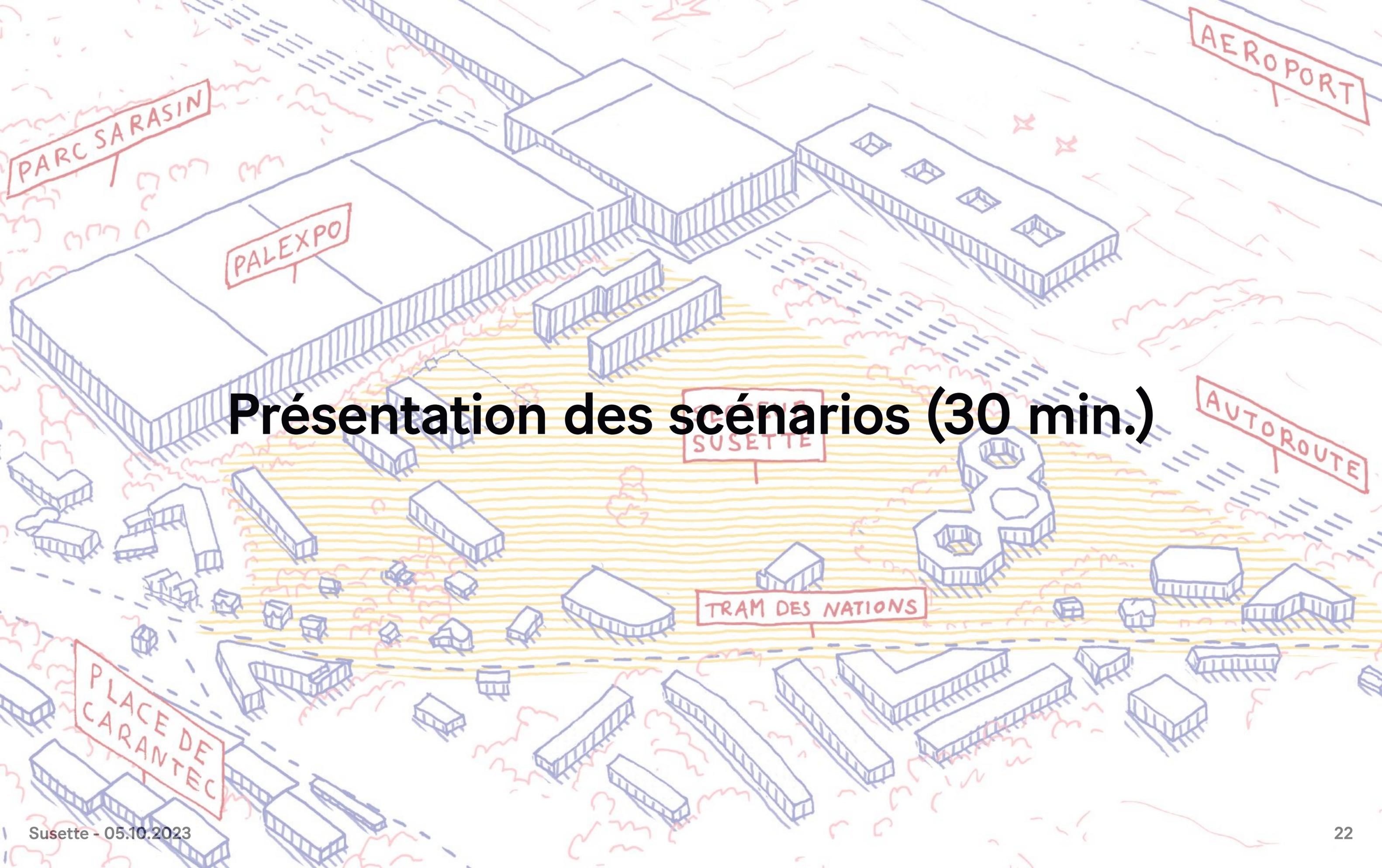
Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments

Protéger le site des nuisances de l'autoroute et de l'aéroport (atmosphérique)

Protéger les habitants des réverbérations de bruit entre les nouvelles constructions par des revêtements de façades appropriés des implantations étudiées pour minimiser au maximum le bruit (décision à prioriser sur la position des chemins)

Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité

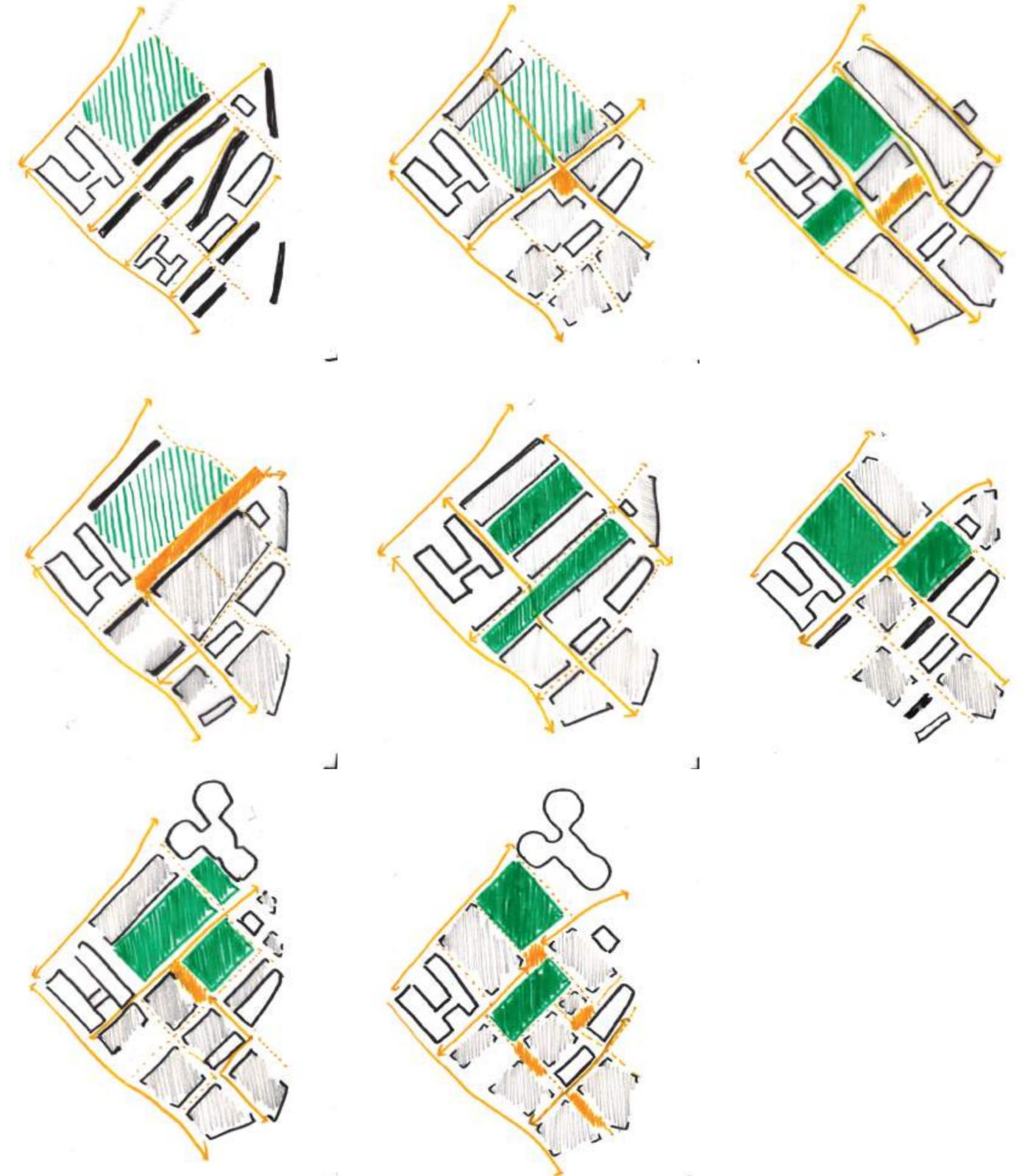
Valoriser le rapport du quartier au « Grand Paysage » (relation visuelle avec le Jura)
Travailler les implantations et les volumétries des nouveaux bâtiments comme un paysage construit (diversités, épannelage).



Présentation des scénarios (30 min.)

Logique de scénarios

- Explorer différentes façons de développer le quartier
- Les trois scénarios présentés sont une synthèse de 8 scénarios imaginés au départ du processus
- Ils ont été développés dans une logique de contraste entre les propositions
- **L'objectif à ce stade n'est pas d'avoir le meilleur projet mais d'explorer les différentes pistes et d'orienter la suite du travail**



Intégration des objectifs dans les scénarios

- 40 objectifs seront intégrés dans les principes du schéma directeur car ils ne peuvent être représentés en plan à ce stade
- 43 objectifs sont intégrés dans les scénarios

Objectif à intégrer comme principe dans le schéma directeur

Un quartier identitaire et vivant

Obj. 5. Proposer une offre culturelle, sportive et sociale complémentaire avec ce qui existe déjà.

Obj. 6. Rechercher des synergies avec les acteurs présents à proximité du site (Octagon, Palexpo, Parc Sarasin, Centre sportif du Blanché, Théâtre Le douze dix-huit, futur musée de la Bande dessinée).

Obj. 13. Revaloriser l'œuvre Adam et Eve pour l'entrée du quartier et de la Commune depuis la route de Ferney.

Obj. 24. Etudier une éventuelle synergie entre l'interface multimodale P47 et le quartier.

Un quartier résilient et écologique

Obj. 28. Penser la gestion de l'eau aussi à l'échelle des bâtiments en intégrant des solutions alternatives moins gourmandes en eau.

Obj. 29. Penser à l'eau comme une ressource et non comme un vecteur de transport de nos déchets.

Obj. 31. Garantir la possibilité d'utiliser la géothermie sur le site.

Obj. 33. Optimiser l'utilisation du sol en combinant les usages (par exemple en couvrant un parking avec de la végétalisation et/ou des panneaux solaires).

Obj. 35. Viser une réutilisation sur site des matériaux terreux et d'excavation.

Obj. 36. Encourager les constructions à énergie positive.

Obj. 37. Favoriser les éclairages naturels directs et indirects.

Obj. 38. Intégrer des solutions pour obtenir un confort thermique dans les bâtiments en minimisant la dépense énergétique (façades végétalisées, protections solaires fixes, façades intelligentes réagissant à la saison).

Obj. 39. Optimiser l'éclairage des espaces extérieurs/publics à l'aide de détecteurs.

Obj. 40. Développer une mobilité durable au sein et entre les quartiers du Grand-Saconnex.

Obj. 43. Développer un quartier modèle en termes de production énergétique locale.

Obj. 44. Etudier une synergie possible avec Palexpo pour l'approvisionnement électrique du quartier.

Obj. 45. Valoriser les façades de Palexpo en termes de production énergétique.

Obj. 46. Vérifier la pertinence d'un raccordement du quartier au projet Genilac.

Obj. 47. Favoriser les solutions constructives avec un faible impact carbone (matériau renouvelable, matériau recyclé). Etudier les alternatives au béton.

Obj. 50. Demander aux développeurs de déclarer leurs intentions et de les respecter.

Obj. 51. Exiger une transparence sur les entreprises et les fournisseurs engagés dans la construction du quartier.

Obj. 57. Pratiquer la tonte raisonnée dans les espaces ouverts extérieurs afin de favoriser la biodiversité et l'évapotranspiration pour le rafraîchissement du quartier

Obj. 61. Encourager les diversités de typologies d'appartements (appartements modulables, appartements ateliers, clusters).

Obj. 62. Favoriser les échanges d'appartement (avec un maintien des loyers) afin d'optimiser l'utilisation des surfaces construites.

Un quartier du vivre ensemble et du partage

Obj. 65. Penser à des commerces qui favorisent la rencontre, les échanges et qui animent le quartier (bistrot, food-trucks, restaurants, tea-room).

Obj. 66. Proposer des horaires d'ouverture des activités adaptés aux besoins des habitants tout en protégeant les droits des employés (horaires décalés, ouverture de certains commerces le dimanche).

Obj. 67. Encourager l'implantation de lieux à vocations multiples (commerciales, culturelles, productives).

Obj. 68. Coordonner le développement de La Sulette avec les autres projets du Grand-Saconnex pour éviter les doublons programmatiques et minimiser le risque de locaux d'activités ou de bureaux inoccupés.

Obj. 71. Encourager l'utilisation des mobilités douces en mettant en place des services de livraison de proximité (logistique du dernier kilomètre).

Obj. 72. Intégrer des modèles d'habitats décorrélés de la voiture (par ex. dans les coopératives).

Obj. 73. Proposer une offre en véhicules partagés répondant à différents besoins (véhicules motorisés divers, vélo-cargo).

Obj. 74. Mutualiser le stationnement entre les logements (utilisation soir et week-end) et les activités (utilisation diurne).

Obj. 75. Etudier la possibilité d'utiliser les parkings existants (P47 ou autres) pour les habitants.

Obj. 76. Prévoir des points de chargement pour les batteries des véhicules électriques.

Obj. 77. Prévoir des espaces permettant le partage d'objets entre habitants, ainsi que des espaces à mutualiser comme des buanderies communes, des chambres d'amis ou autre.

Obj. 78. Garantir la mixité sociale.

Obj. 79. Offrir une diversité de tailles d'appartements qui répondent à différents besoins et différents budgets.

Obj. 80. Permettre l'utilisation des toitures par les habitants pour favoriser les rencontres.

Obj. 82. Mettre en place une structure de quartier permettant l'implication des habitants dans leur quartier et de relayer les idées vers la commune, les régies et les propriétaires.

Obj. 83. Valoriser et redéfinir le rôle d'un concierge d'immeuble ou de quartier dans la dimension sociale et de services.

Scénario « Réseau de placettes »

Structure de l'espace public

- Les rues principales sont orientées nord-ouest/sud-est en lien avec la route de Ferney et Carantec
- Des placettes s'égrainent dans le quartier

Continuité biologique

- Elle est située en bordure de site, le long de l'autoroute

Parc Agro-urbain

- Il est constitué d'un seul tenant au nord-ouest du quartier



Scénario « Réseau de placettes »

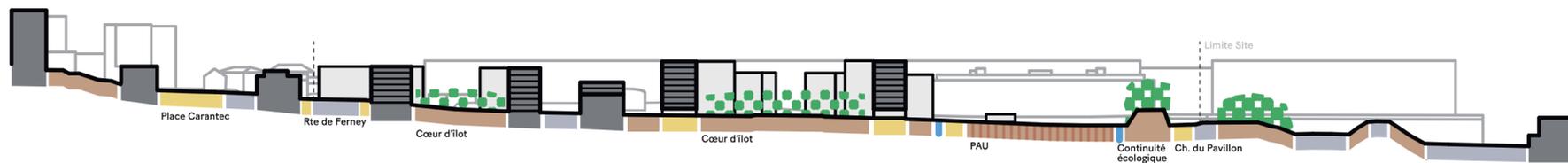
- Le développement est concentré en deux grands îlots abritant en leur centre une micro-forêt
- Le quartier développe des interiorités semi-publiques et des extérieurs publics
- Le parc agro-urbain propose une basse-cour, des potagers, un verger et une grande zone de maraichage
- Le cimetière et le chêne sont intégrés dans un espace arboré

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- **Indice de naturalité : 2.37**
(Somme surfaces sols * coef. naturalité (1-5))
- **Diversité des milieux : 1.42**
(Indice de Shannon)
- **Renforcement infra. éco : 148%**
(Amélioration Natur., Div., P.T. et Canopée)
- **Densité bâtie : 135%**
(IUS / IUS minimum ZD3)

Légende

- Cheminements actifs (sans voitures)
- Places
- Parc Agro-Urbain
- Eau - Noues - biotope - bassins infiltration
- Végétation peu dense
- Végétation moyennement dense
- Végétation dense
- Espaces routiers
- Cimetière



Scénario « Réseau de placettes »



Micro-forêt en coeur d'îlot
Susette - 05.10.2023



Maraichage



Placette



Rigole

Scénario « Réseau de placettes »

Vie de quartier

- Les commerces de proximité, services et locaux communs se concentrent autour des placettes
- L'école est située à l'extrême sud du site (OPAM!), à proximité de l'école Place. Elle intègre des infrastructures sportives
- Un EMS ou HEPS s'ouvre sur le PAU, en face des potagers
- La maison du parc est située dans le parc agro-urbain, créant une placette sur la rue venant de la place Carantec

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- **Ratio emp/hab : 165%**
(Nb emplois / Nb habitants (cible 50%))
- **Taux de surf. à usage public : 34%**
(Surface sol à usage public / Surface terrain)



Légende

- ▬ Arrêts tram
- Cheminements
- Cheminements - vie urbaine importante
- Espaces de vie urbaine
- Activités spéciales au rez (ferme, EMS, école)
- Logements au rez
- Activités au rez dynamisant l'espace urbain
- Autres activités au rez (bureau, atelier, stockage)
- Parking



Scénario « Réseau de placettes »

Sol et Eau

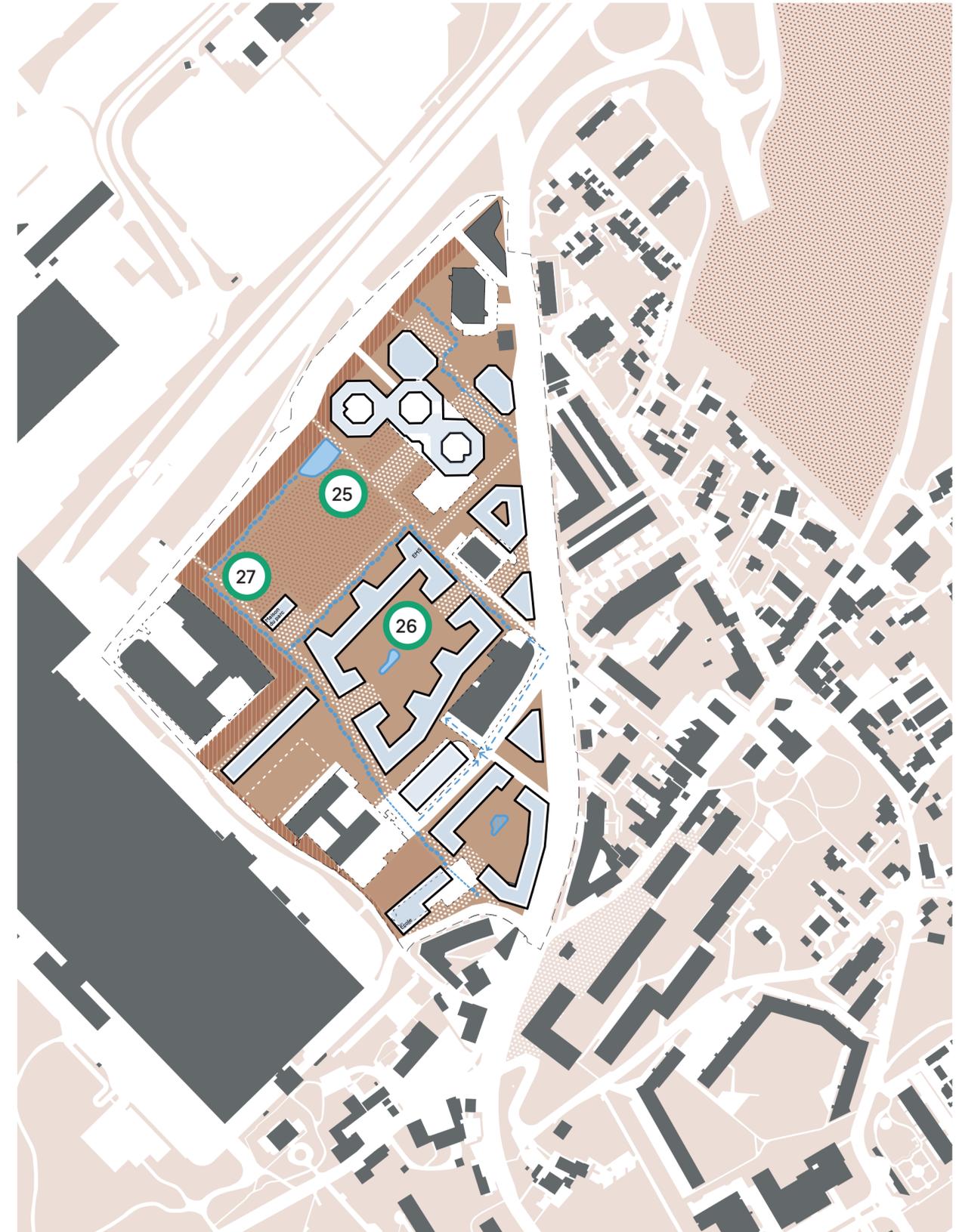
- La conservation de la pleine terre est maximisée et les espaces de pleine terre sont de grandes dimensions
- L'eau de ruissellement est infiltrée et retenue par un réseau de noues
- Un bassin de rétention collecte les eaux et permet l'arrosage du parc agro-urbain

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de pleine terre : 40%
(Surface en pleine terre / Surface terrain)
- Protection des sols en P.T. : 161%
(P.T. conservée / P.T. existante / obj. conservation)
- Perméabilité : 1.12
(Somme surfaces sols * coef. perméabilité (0-2))
- Ratio d'excavation : 19%
(SP sous-sol / SP totale)

Légende

- Terre foulée
- Terre travaillée
- Terre non-foulée avec végétation dense
- Surfaces semi-perméables
- Reprise des eaux pluviales
- Récupération en toiture des eaux pluviales
- Noues d'infiltration
- Canalisations
- Ecoulements surfaces imperméables



Scénario « Réseau de placettes »

Climat

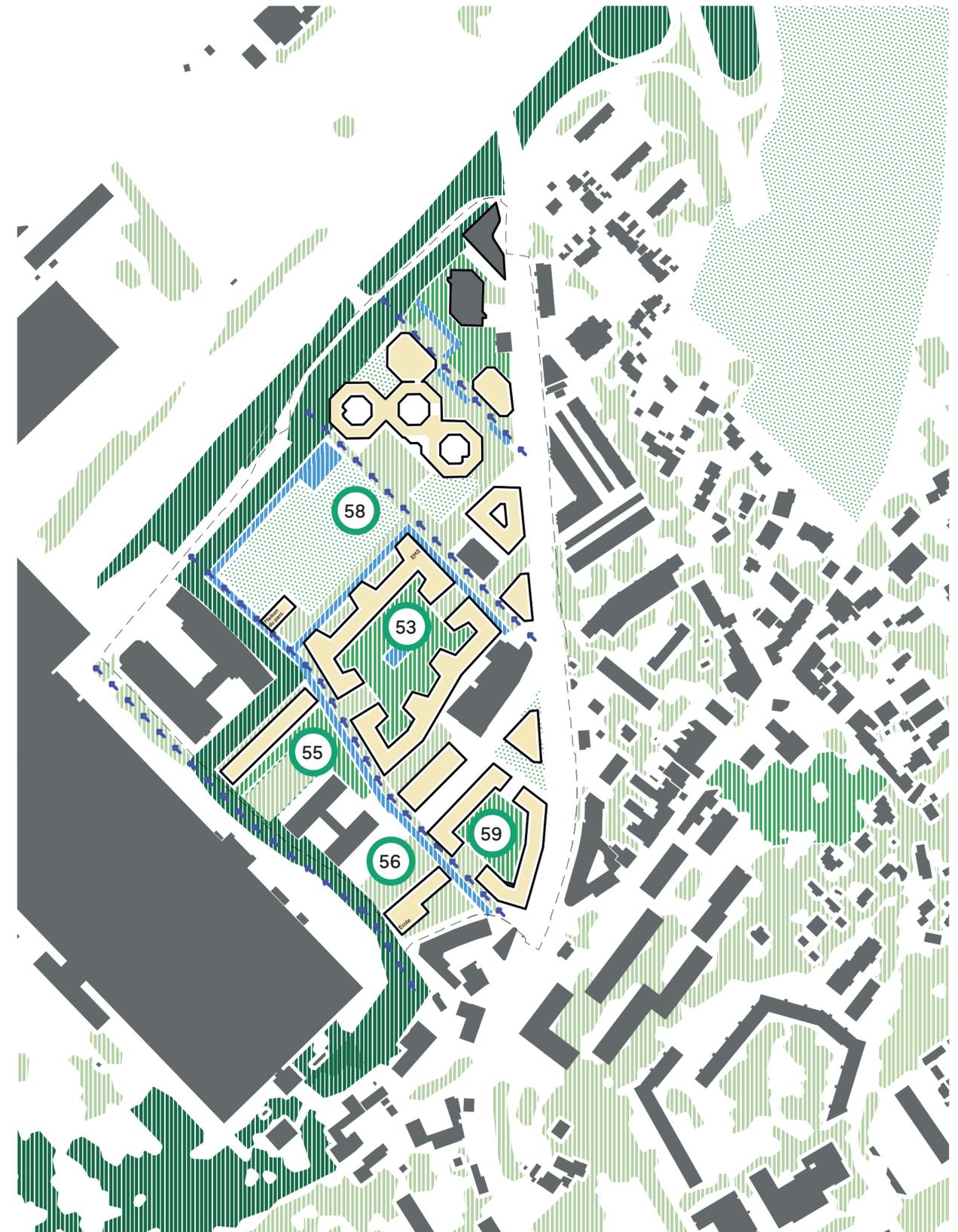
- Les micro-forêts, accompagnées de biotopes, permettent de rafraîchir les cœurs d'îlot
- Les noues accompagnant les rues sud-est/nord-ouest renforcent les courants frais nocturnes

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de canopée : 31%
(Surface de canopée / Surface terrain)

Légende

- Peu de canopée - végétation basse
- Canopée moyenne - cheminements
- Canopée importante - cœurs d'îlots
- Forêt - continuité écologique
- Eau
- Panneau solaire et infiltration en toiture
- Vents de rafraîchissement nocturne
- Cimetière



Scénario « Réseau de placettes »

Mobilité

- Le réseau de mobilité douce primaire est organisé en direction du sud-est et permet de rejoindre les arrêts de tram
- Aucun parking supplémentaire n'est développé dans le quartier
- La promenade des parcs longe le parc agro-urbain au nord du site

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de surface de voirie : 13%
(Surface de voirie / Surface terrain)
- Taux de stationnement : 48%
(Stationnement offert / stationnement RPSFP)

Légende

- Mobilité T.I.M
- Zone modérée avec priorité aux piétons
- Stationnement sous-terrain maintenu
- Mobilité Active
- Tram
- Arrêt tram
- Aménagements cyclables
- Promenade des parcs
- Cimetière



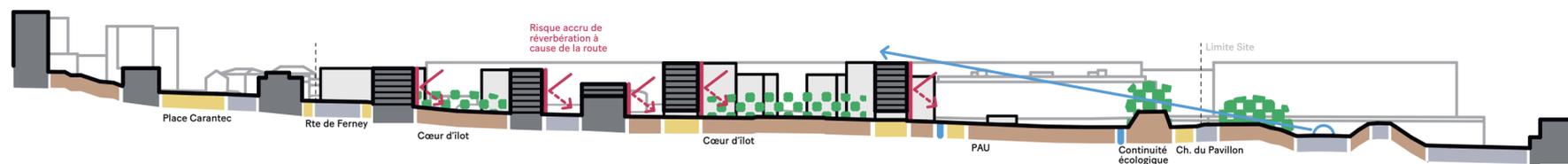
Scénario « Réseau de placettes »

Gestion du bruit et ambiances sonores

- Une butte au nord du parc agro-urbain coupe les nuisances de l'autoroute
- Les longues façades parallèles à l'aéroport sont irrégulières et traitées avec des revêtements phonoabsorbants afin de diminuer l'effet de réverbération
- Les cours et le cimetière offrent des espaces calmes
- Les placettes accueillent l'animation, telles que les terrasses de cafés, places de jeux, ...

Légende

 Forêt	 Préau
 Espace arboré	 Espace routier
 Paturage / Agricult	 Traitement acousti
 Potager	 Valeurs limites d'in
 Place	



Scénario « Place de la Susette »

Structure de l'espace public

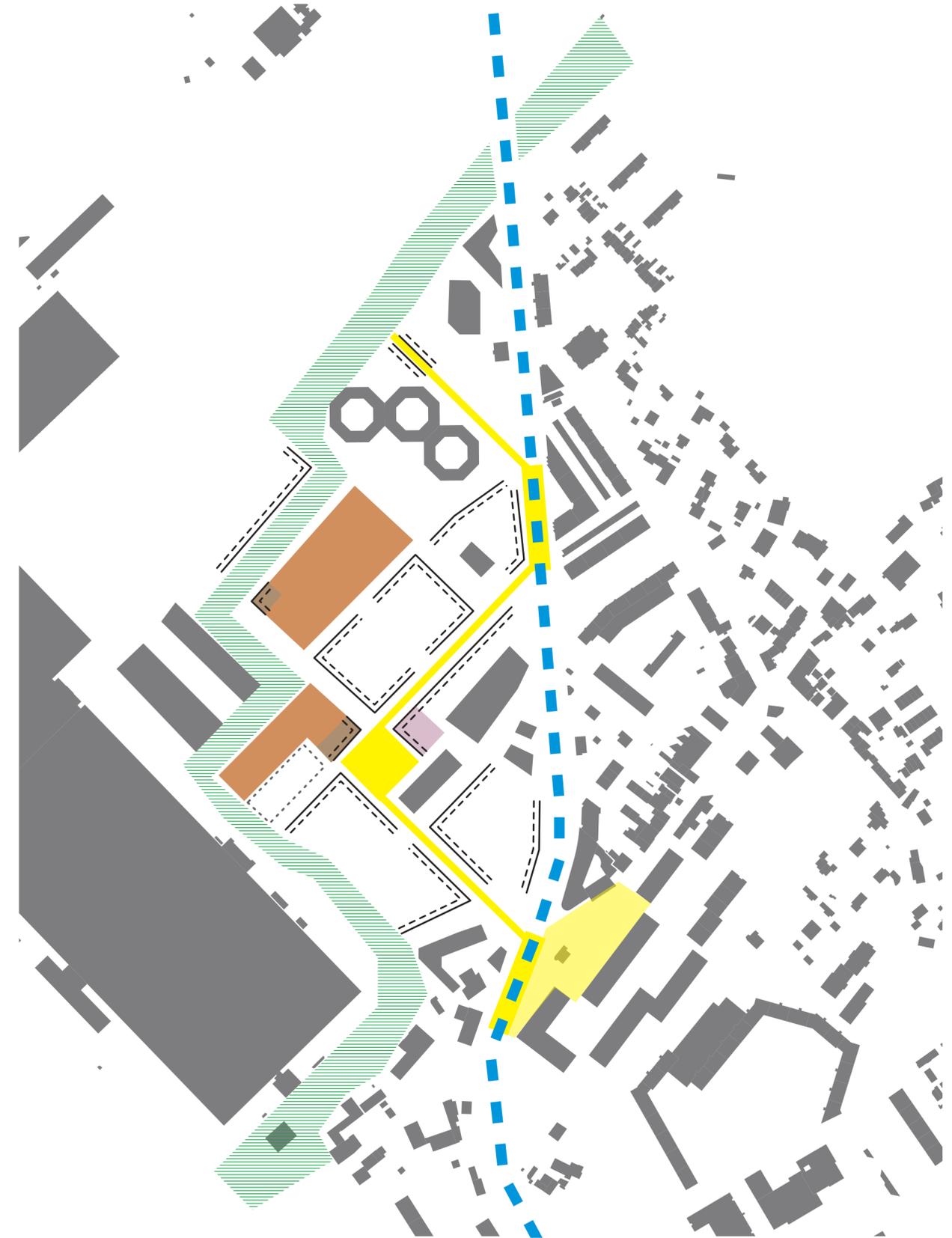
- Les rues principales sont activées sur toute leur longueur en relation directe avec les arrêts de tram
- Une place est créée à la jonction des deux rues principales

Continuité biologique

- Elle est située en bordure de site, le long de l'autoroute entre le nouveau centre de voirie et le parc agro-urbain

Parc Agro-urbain

- Il est scindé en deux parties, au nord et à l'ouest du quartier
- La seconde partie est en lien avec la place principale



Scénario « Place de la Susette »

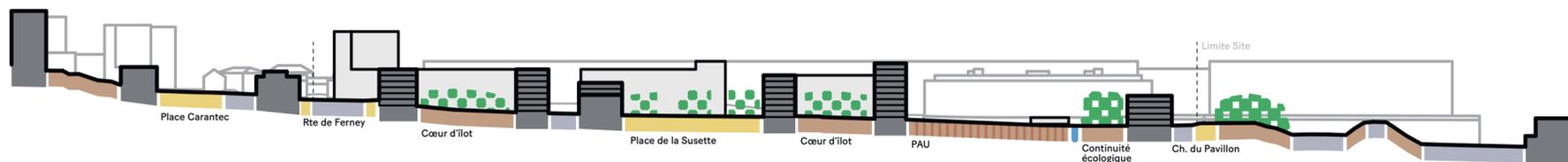
- Le développement se fait sous forme d'îlots créant des interiorités plus privées
- Le parc agro-urbain abrite un pâturage pour les animaux à fonction utilitaire de la commune ainsi que la pépinière urbaine et un verger
- Une seconde partie abrite une «ferme pédagogique», à proximité de la place, autour du cimetière et du chêne

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- **Indice de naturalité : 2.21**
(Somme surfaces sols * coef. naturalité (1-5))
- **Diversité des milieux : 1.46**
(Indice de Shannon)
- **Renforcement infra. éco : 137%**
(Amélioration Natur., Div., P.T. et Canopée)
- **Densité bâtie : 152%**
(IUS / IUS minimum ZD3)

Légende

- Cheminements actifs (sans voitures)
- Places
- Parc Agro-Urbain
- Eau - Noues - biotope - bassins infiltration
- Végétation peu dense
- Végétation moyennement dense
- Végétation dense
- Espaces routiers
- Cimetière



Scénario « Place de la Susette »



Place de la Susette
Susette - 05.10.2023



Biotope



« Ferme pédagogique »



Eco-paturage

Scénario « Place de la Susette »

Vie de quartier

- Les commerces de proximité, services et locaux communs se concentrent le long des deux rues principales
- L'école et la ferme pédagogique s'ouvrent sur la place
- Le CVHS est déplacé le long de l'autoroute avec d'autres activités nécessitant des accès logistiques
- Un EMS ou HEPS s'ouvre sur le PAU en retrait des rues principales

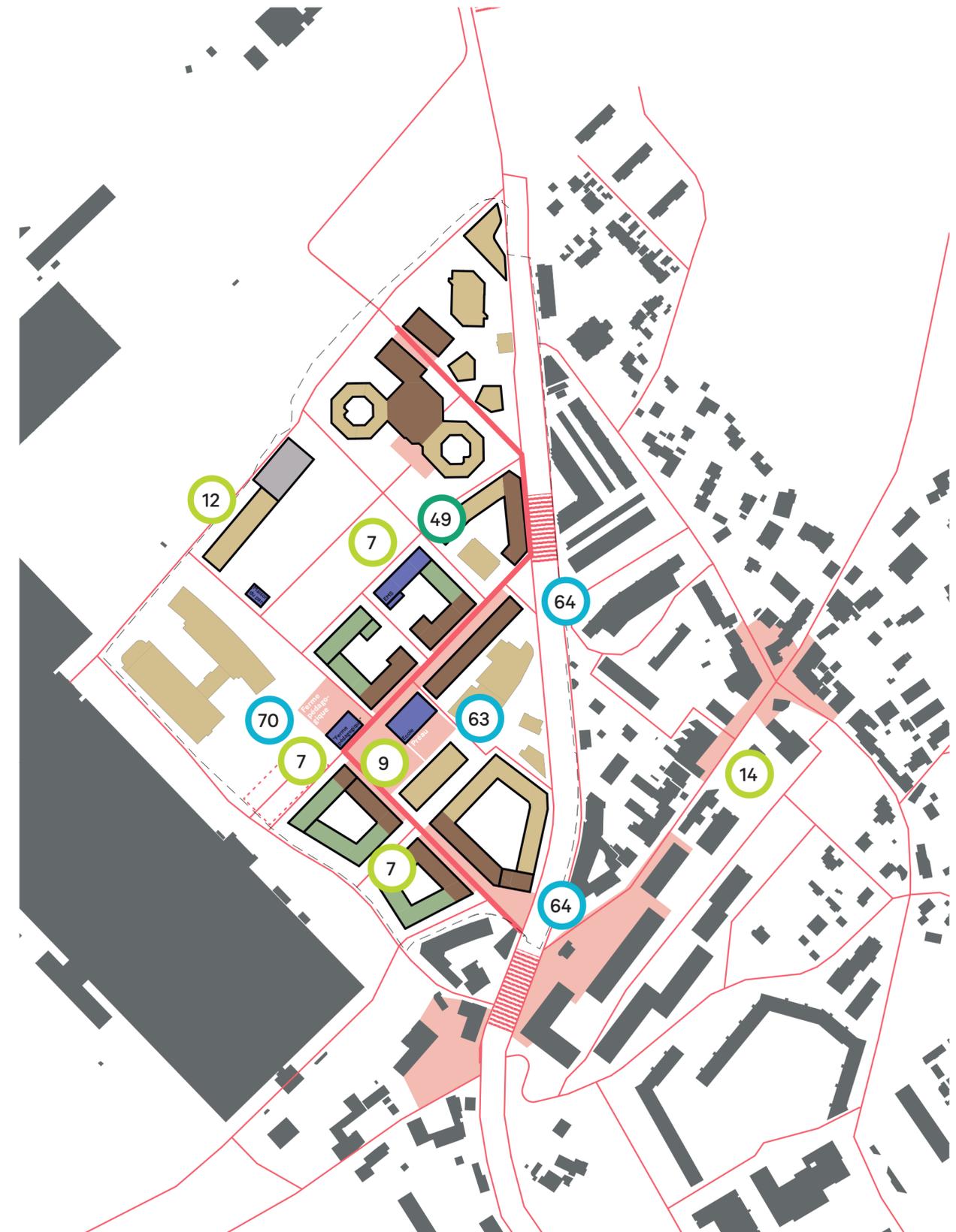
Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- **Ratio emp/hab : 121%**
(Nb emplois / Nb habitants (cible 50%))
- **Taux de surf. à usage public : 33%**
(Surface sol à usage public / Surface terrain)



Légende

- ▬ Arrêts tram
- Cheminements
- Cheminements - vie urbaine importante
- Espaces de vie urbaine
- Activités spéciales au rez (ferme, EMS, école)
- Logements au rez
- Activités au rez dynamisant l'espace urbain
- Autres activités au rez (bureau, atelier, stockage)
- Parking



Scénario « Place de la Susette »

Sol et Eau

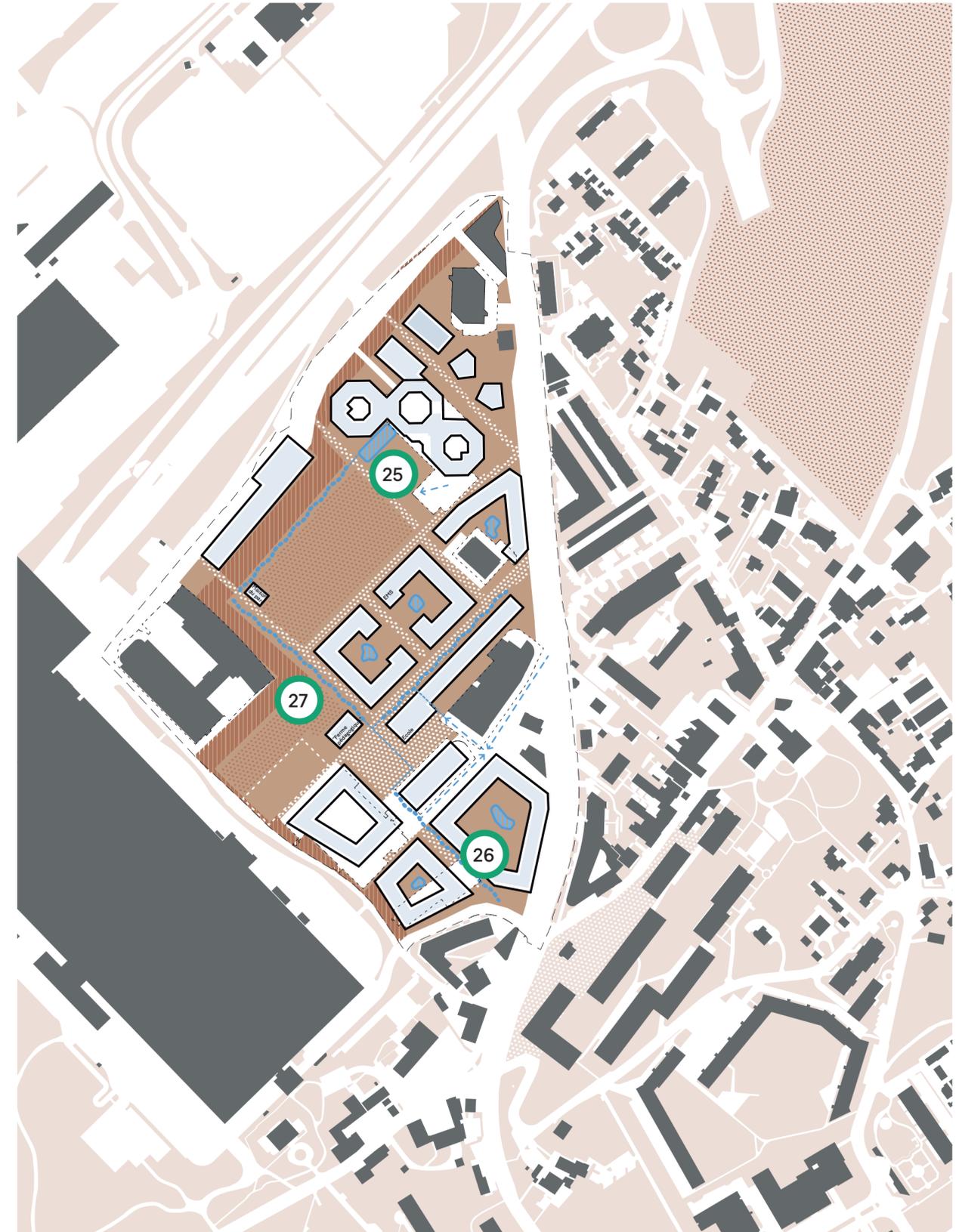
- La conservation de la pleine terre est maximisée, notamment sur la partie ouest
- L'eau de ruissellement est infiltrée à l'aide de bassins naturels situés dans chaque cœur d'îlot
- Le trop-plein est évacué par un réseau de noues le long des rues

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de pleine terre : 38%
(Surface en pleine terre / Surface terrain)
- Protection des sols en P.T. : 153%
(P.T. conservée / P.T. existante / obj. conservation)
- Perméabilité : 0.98
(Somme surfaces sols * coef. perméabilité (0-2))
- Ratio d'excavation : 19%
(SP sous-sol / SP totale)

Légende

- Terre foulée
- Terre travaillée
- Terre non-foulée avec végétation dense
- Surfaces semi-perméables
- Reprise des eaux pluviales
- Récupération en toiture des eaux pluviales
- Noues d'infiltration
- Canalisations
- Ecoulements surfaces imperméables



Scénario « Place de la Susette »

Climat

- Les coeurs d'îlot sont fortement arborisés, et avec l'aide des bassins de rétention, ils créent des îlots de fraîcheur
- L'arborisation le long des rues sud-est/nord-ouest permet de rafraîchir les courants d'air nocturne

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de canopée : 29%
(Surface de canopée / Surface terrain)

Légende

- Peu de canopée - végétation basse
- ▨ Canopée moyenne - cheminements
- ▨ Canopée importante - coeurs d'îlots
- ▨ Forêt - continuité écologique
- ▨ Eau
- ▨ Panneau solaire et infiltration en toiture
- Vents de rafraîchissement nocturne
- ▨ Cimetière



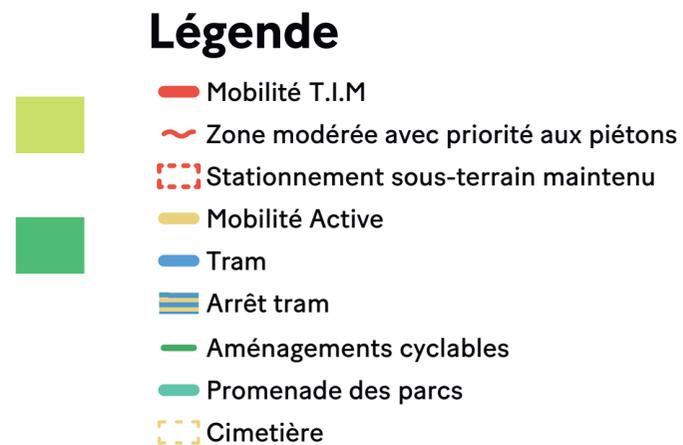
Scénario « Place de la Susette »

Mobilité

- Le réseau de mobilité douce primaire relie les arrêts de tram depuis la place
- Un parking silo proche de l'autoroute et accessible depuis le pont Pavillon permet d'absorber les besoins supplémentaires de stationnement
- La promenade des parcs traverse la place et passe par le centre du quartier

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de surface de voirie : 12%
(Surface de voirie / Surface terrain)
- Taux de stationnement : 60%
(Stationnement offert / stationnement RPSFP)



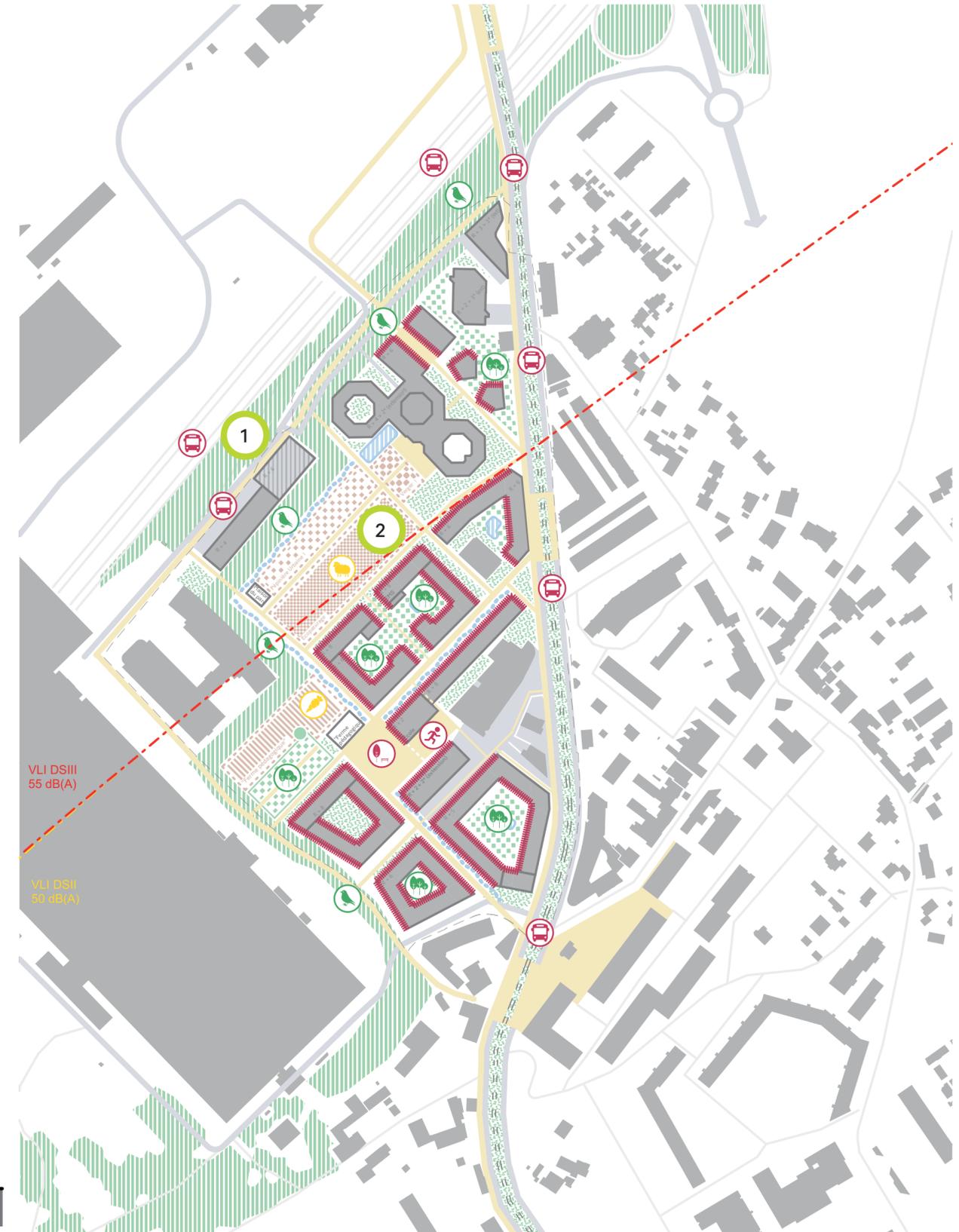
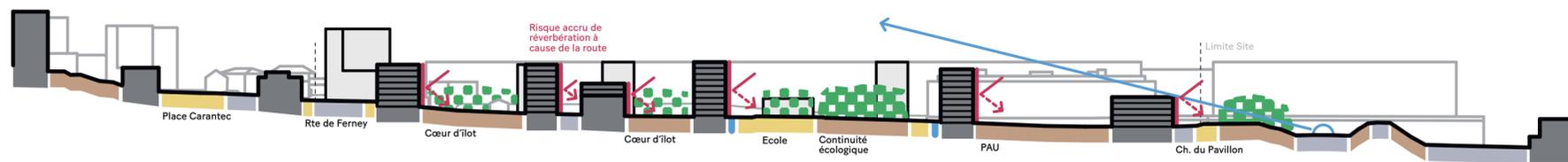
Scénario « Place de la Susette »

Gestion du bruit et ambiances sonores

- Un bâtiment d'activité au nord du parc agro-urbain coupe les nuisances de l'autoroute
- Les façades intérieures des îlots seront traitées avec des revêtements phonoabsorbant afin de diminuer l'effet de réverbération
- Les cours offrent des espaces calmes
- La place et les rues principales accueille l'animation, telles que les terrasses de cafés, places de jeux, ...

Légende

 Forêt	 Préau
 Espace arboré	 Espace routier
 Paturage / Agricult	 Traitement acousti
 Potager	 Valeurs limites d'in
 Place	



Scénario « Cœur forestier »

Structure de l'espace public

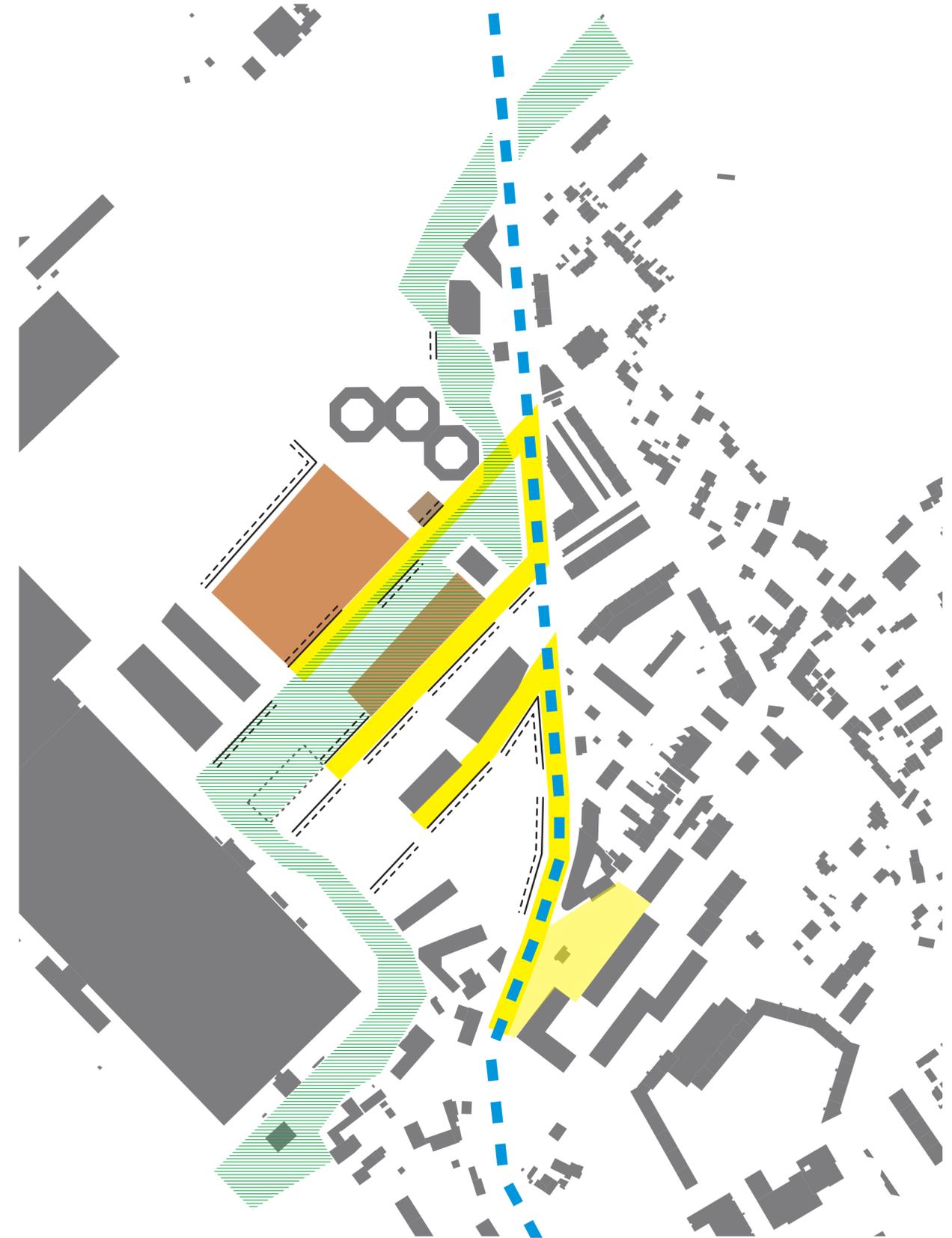
- Les rues principales sont orientées sud-ouest/nord-est en lien avec la route de Ferney

Continuité biologique

- Elle constitue le cœur du quartier

Parc Agro-urbain

- Il est scindé en deux parties, au nord-ouest du quartier d'une part et intégré dans la continuité biologique d'autre part



Scénario « Cœur forestier »

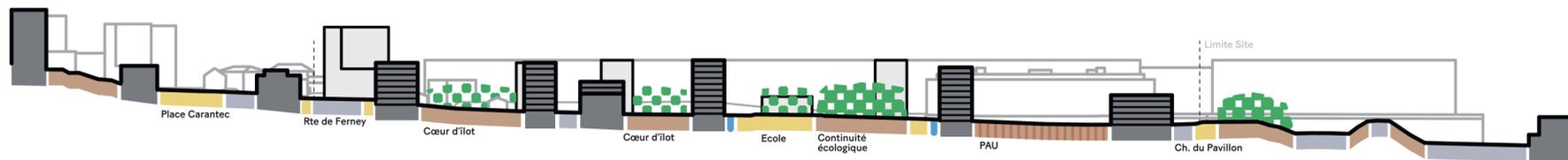
- Les bâtiments sont implantés parallèlement à l'autoroute
- Ils viennent coloniser le cœur forestier et le parc agro-urbain de manière ponctuelle
- Le parc agro-urbain est séparé en deux parties, une professionnelle au nord et une en lien avec le quartier au sud
- Le cimetière et le chêne sont intégrés dans le cœur forestier

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

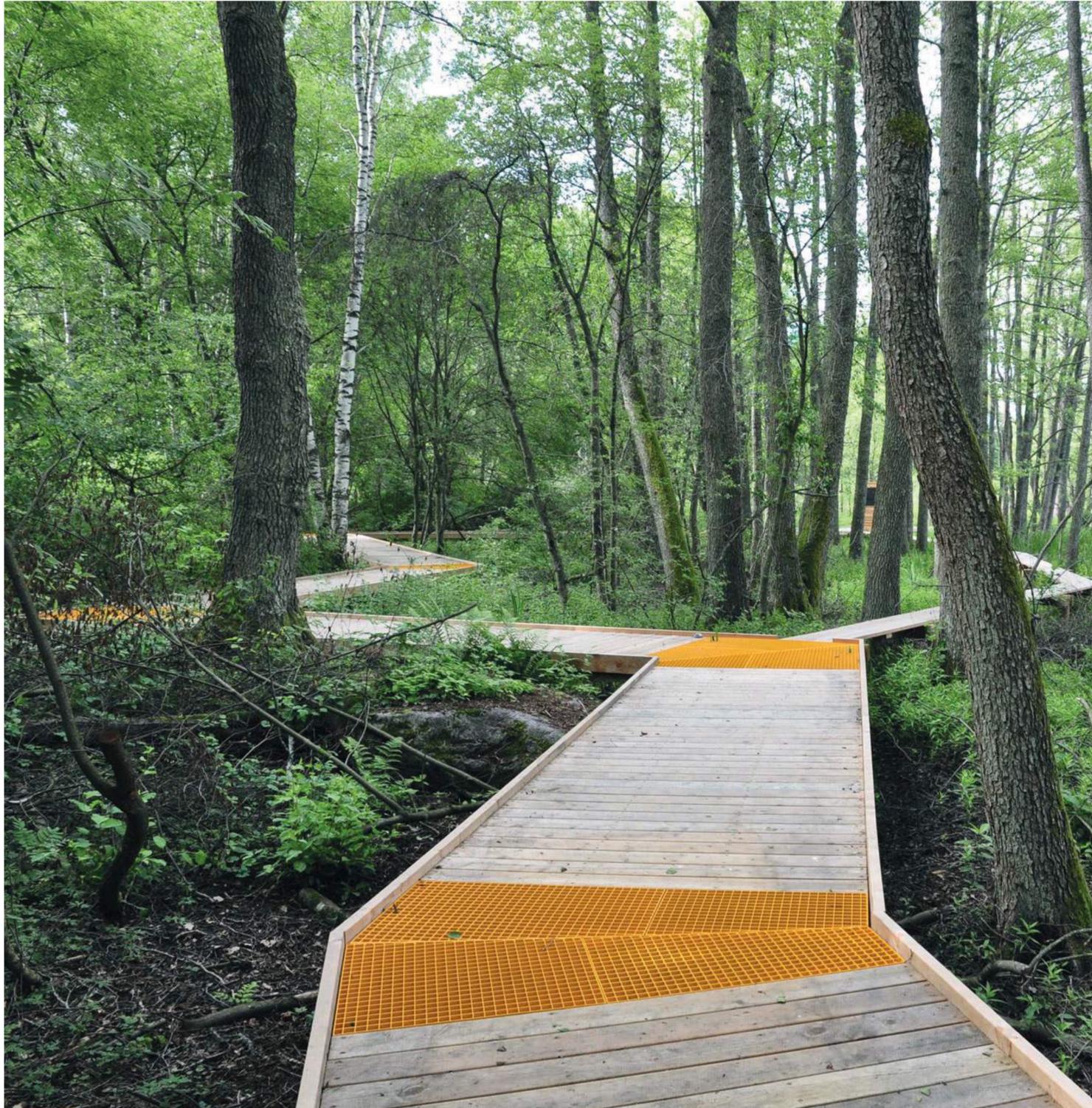
- **Indice de naturalité : 2.59**
(Somme surfaces sols * coef. naturalité (1-5))
- **Diversité des milieux : 1.46**
(Indice de Shannon)
- **Renforcement infra. éco : 143%**
(Amélioration Natur., Div., P.T. et Canopée)
- **Densité bâtie : 132%**
(IUS / IUS minimum ZD3)

Légende

- Cheminements actifs (sans voitures)
- Places
- Parc Agro-Urbain
- Eau - Noues - biotope - bassins infiltration
- Végétation peu dense
- Végétation moyennement dense
- Végétation dense
- Espaces routiers
- Cimetière



Scénario « Cœur forestier »



Coeur forestier
Susette - 05.10.2023



Potagers urbains



Noue



Pépinière urbaine

Scénario « Cœur forestier »

Vie de quartier

- Les rues principales s'élargissent ponctuellement pour accueillir les commerces de proximité, services, équipements publics et locaux communs du quartier
- L'école est située dans la forêt, à côté de la partie urbaine du PAU. Son préau peut accueillir des installations sportives légères
- Un EMS ou HEPS est intégré au nord de la forêt, en face du verger

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- **Ratio emp/hab : 169%**
(Nb emplois / Nb habitants (cible 50%))
- **Taux de surf. à usage public : 28%**
(Surface sol à usage public / Surface terrain)



Légende

- ▬ Arrêts tram
- Cheminements
- Cheminements - vie urbaine importante
- Espaces de vie urbaine
- Activités spéciales au rez (ferme, EMS, école)
- Logements au rez
- Activités au rez dynamisant l'espace urbain
- Autres activités au rez (bureau, atelier, stockage)
- Parking



Scénario « Cœur forestier »

Sol et Eau

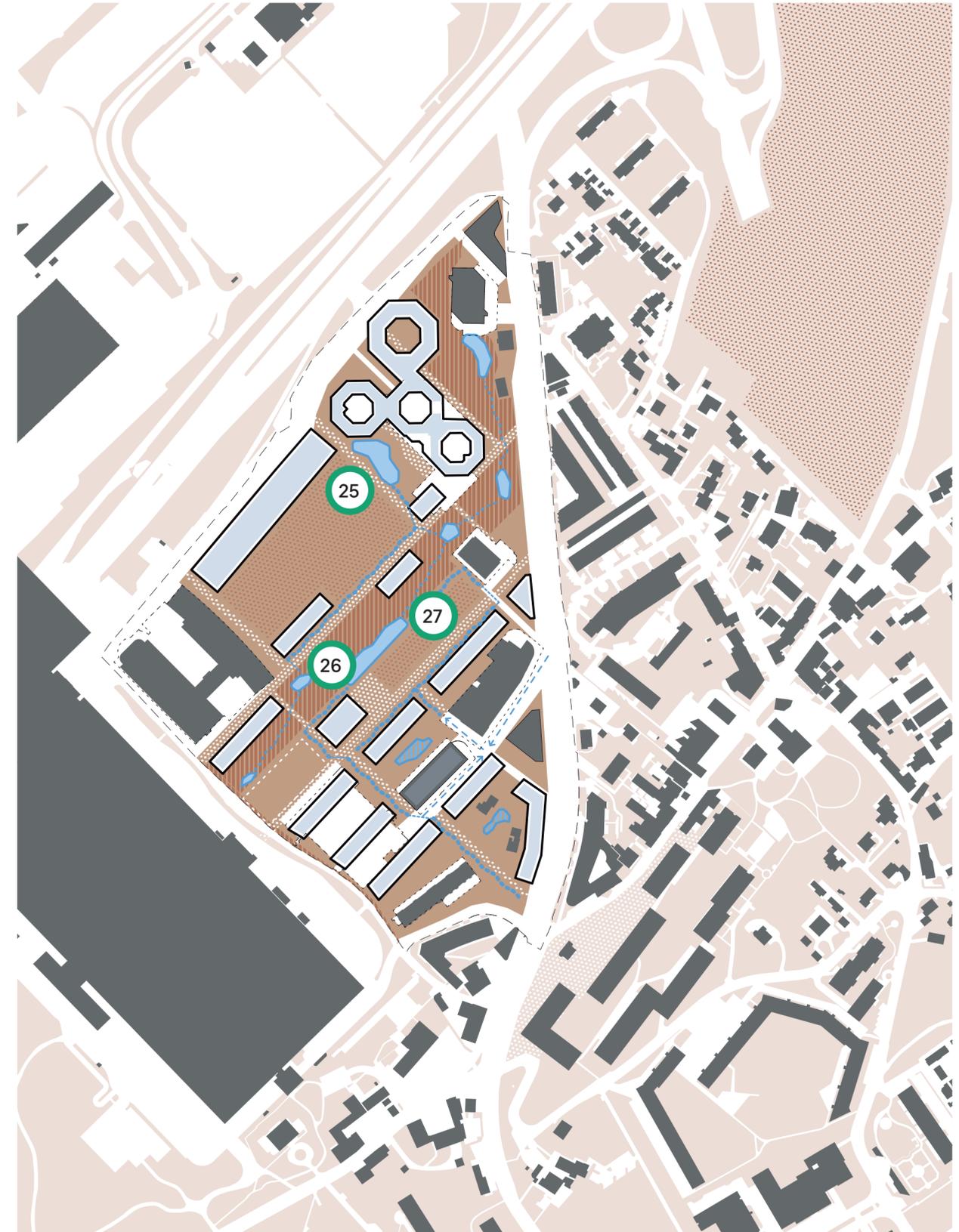
- La conservation de la pleine terre est maximisée, le nombre de bâtiments est limité
- L'eau de ruissellement est dirigée par des noues vers un réseau de biotope situés dans le cœur forestier
- Un bassin de rétention collecte les trop-pleins et permet l'arrosage du parc agro-urbain

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de pleine terre : 46%
(Surface en pleine terre / Surface terrain)
- Protection des sols en P.T. : 188%
(P.T. conservée / P.T. existante / obj. conservation)
- Perméabilité : 1.29
(Somme surfaces sols * coef. perméabilité (0-2))
- Ratio d'excavation : 19%
(SP sous-sol / SP totale)

Légende

- Terre foulée
- Terre travaillée
- Terre non-foulée avec végétation dense
- Surfaces semi-perméables
- Reprise des eaux pluviales
- Récupération en toiture des eaux pluviales
- Noues d'infiltration
- Canalisations
- Ecoulements surfaces imperméables



Scénario « Cœur forestier »

Climat

- La forêt située au coeur du quartier permet de créer un poumon de fraîcheur au centre du quartier
- L'urbanisation en barre ne permet pas de conserver la fraîcheur

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de canopée : 24%
(Surface de canopée / Surface terrain)

Légende

- Peu de canopée - végétation basse
- ▨ Canopée moyenne - cheminements
- ▨ Canopée importante - coeurs d'îlots
- ▨ Forêt - continuité écologique
- ▨ Eau
- ▨ Panneau solaire et infiltration en toiture
- Vents de rafraîchissement nocturne
- ▨ Cimetière



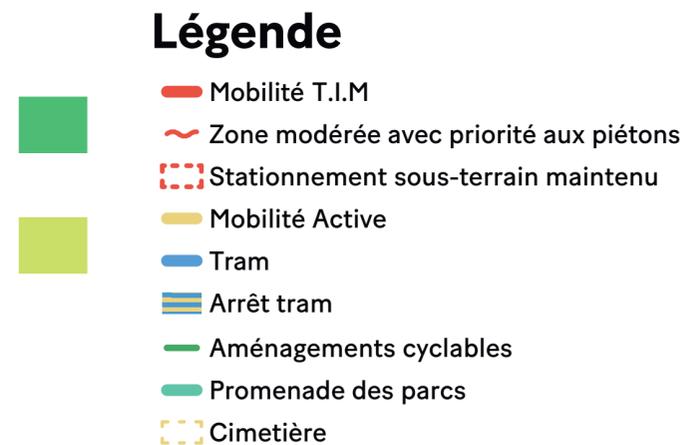
Scénario « Cœur forestier »

Mobilité

- Le réseau de mobilité douce primaire est organisé en direction du nord-est et permet de rejoindre les arrêts de tram
- Un parking silo proche de l'autoroute et accessible depuis le pont Pavillon permet d'absorber les besoins supplémentaires de stationnement
- La promenade des parcs longe le cœur forestier et le parc agro-urbain

Objectifs chiffrés Quartiers en transitions

- Taux de surface de voirie : 10%
(Surface de voirie / Surface terrain)
- Taux de stationnement : 70%
(Stationnement offert / stationnement RPSFP)



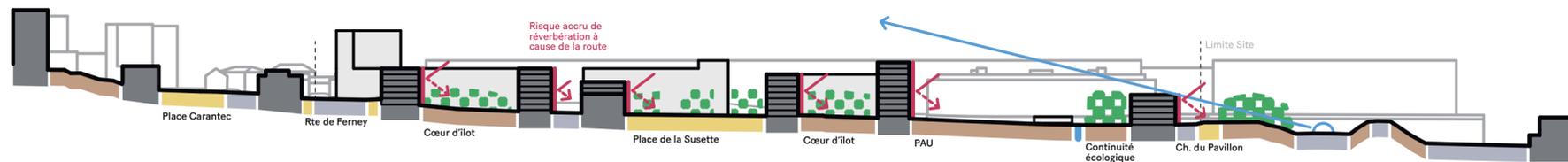
Scénario « Cœur forestier »

Gestion du bruit et ambiances sonores

- Un bâtiment d'activité au nord du parc agro-urbain coupe les nuisances de l'autoroute
- Les façades orientées vers l'aéroport seront traitées phoniquement afin d'éviter les réverbérations
- Les élargissements ponctuels des rues accueillent ponctuellement l'animation, telles que les terrasses de cafés, et places de jeux, sans les contenir

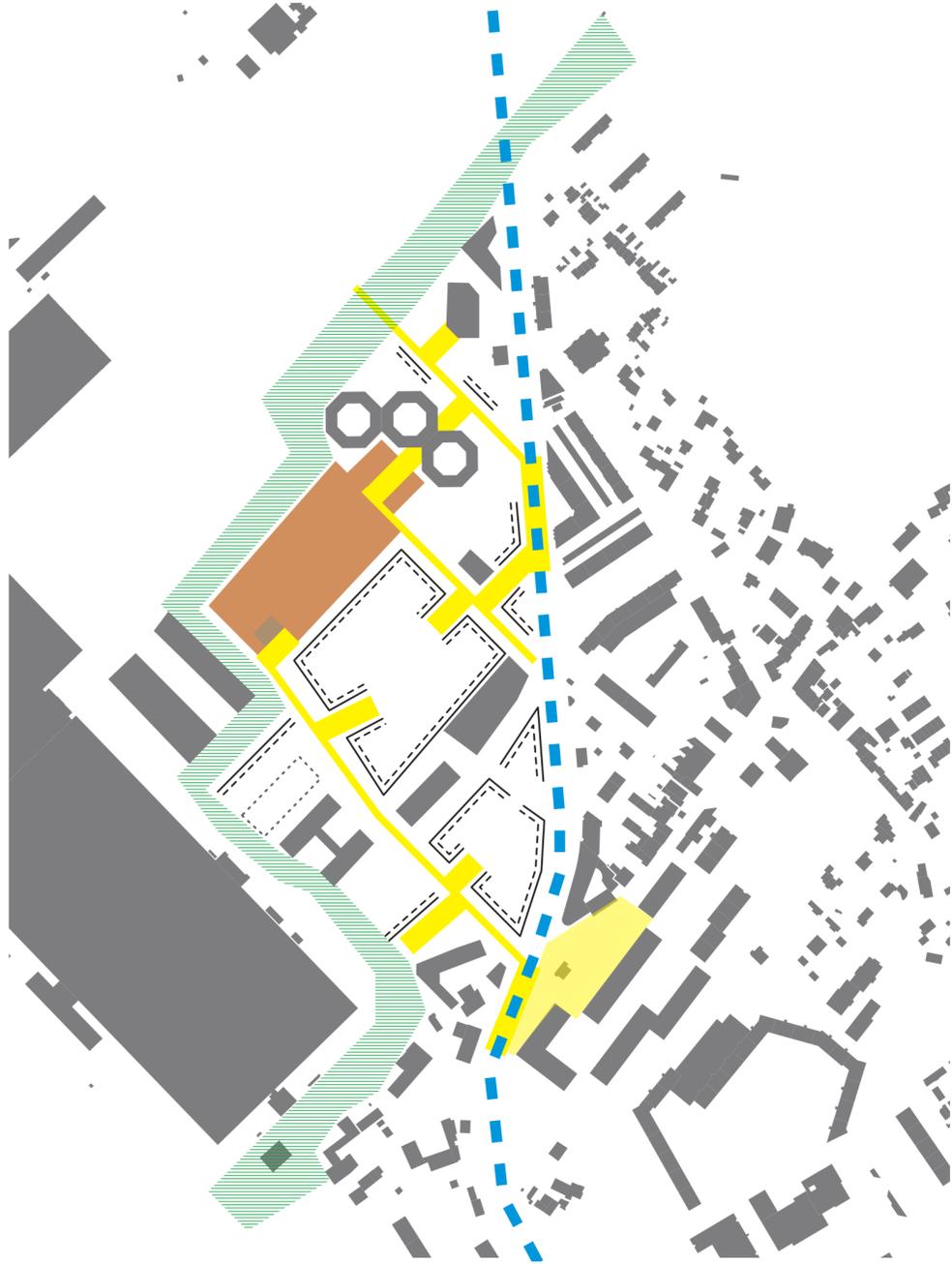
Légende

 Forêt	 Préau
 Espace arboré	 Espace routier
 Pâturage / Agricult	 Traitement acousti
 Potager	 Valeurs limites d'in
 Place	

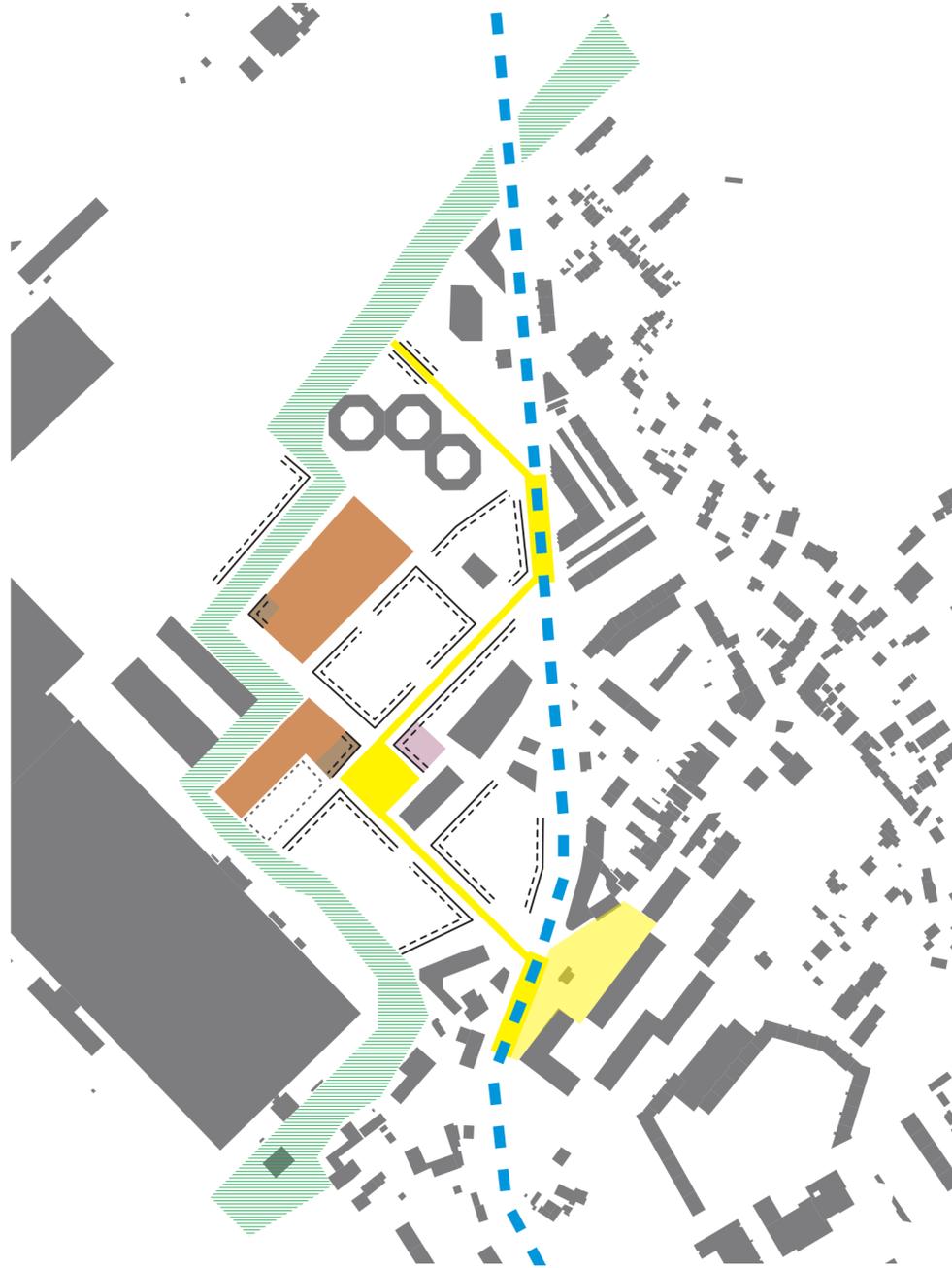


Récapitulatif

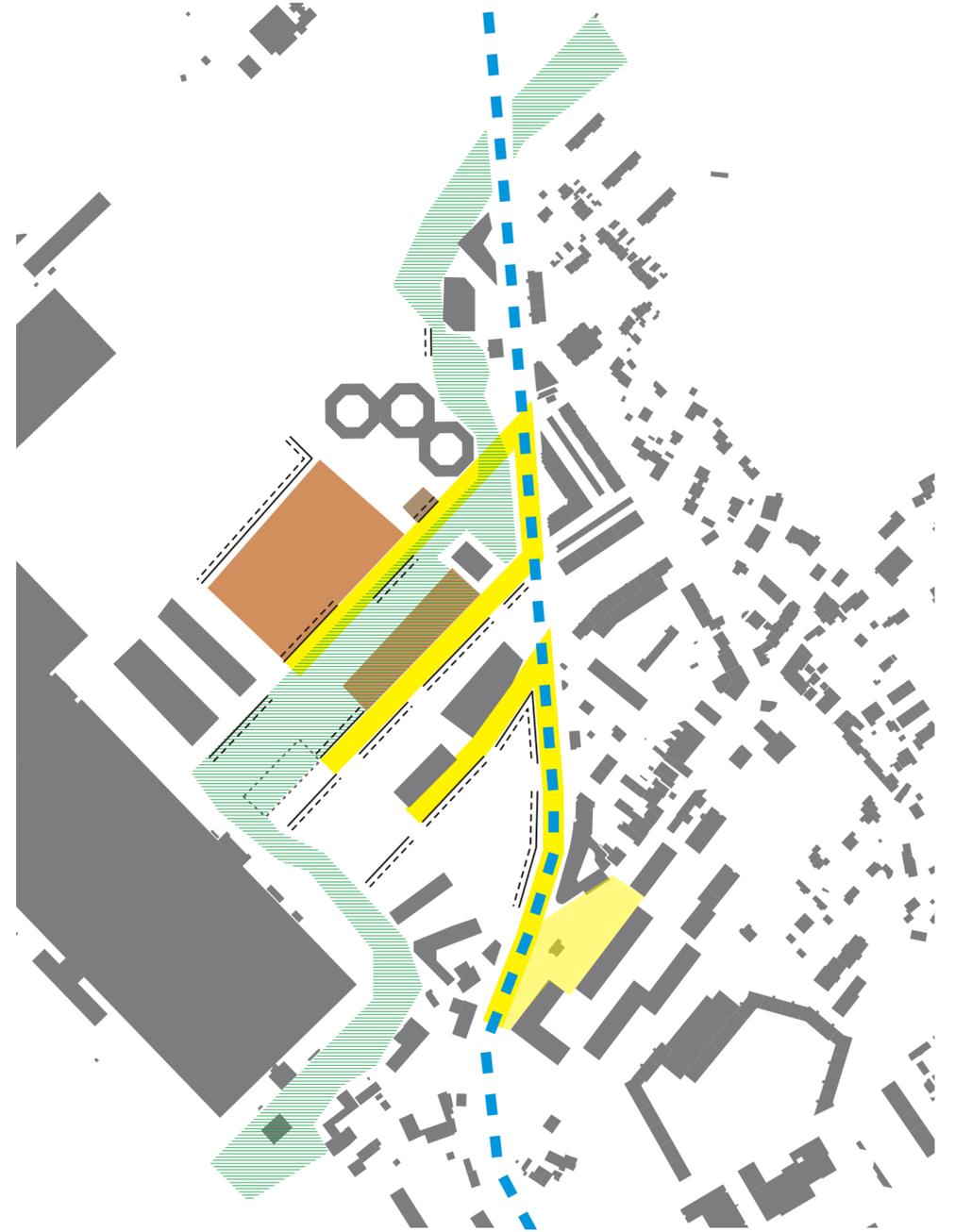
« Réseau de placettes »

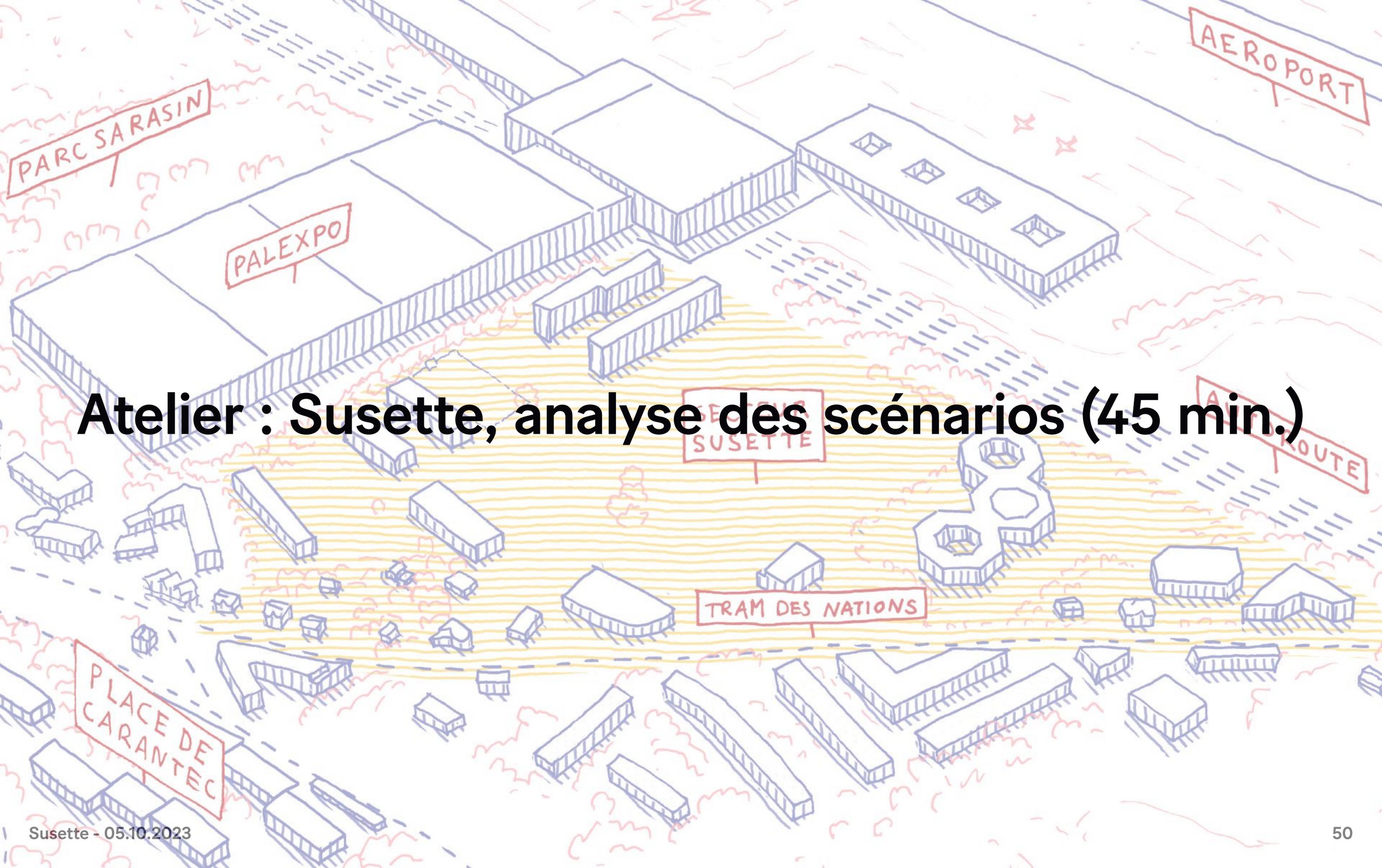


« Place de la Susette »



« Coeur Forestier »



A hand-drawn architectural sketch of the Susette district. The drawing is done in blue ink for buildings and infrastructure, and red ink for labels and decorative elements. The central focus is a large, multi-story building complex. To its left is a large rectangular area labeled 'PALEXPO'. To the right, a road labeled 'AEROPORT' runs parallel to the main building. In the foreground, a tram line labeled 'TRAM DES NATIONS' is shown with a dashed line. Below it, a road labeled 'PLACE DE CARANTEC' is visible. The background features a road labeled 'AEROPORT' and another road labeled 'ROUTE'. The entire scene is filled with various smaller buildings, some with unique shapes like a hexagonal one, and a dense network of streets and paths. The overall style is a rough, sketchy architectural plan.

Atelier : Susette, analyse des scénarios (45 min.)

Travail en groupe, par thématiques

Mettre en avant les forces et faiblesses des différents scénarios à l'aide des objectifs définis lors des deux premiers ateliers

- Groupe 1 : «Vie de quartier» et «Gestion du bruit et ambiances sonores»
- Groupe 2 : «Sols et eau» et «Climat»
- Groupe 3 : «Mobilité» et «Vie de quartier»

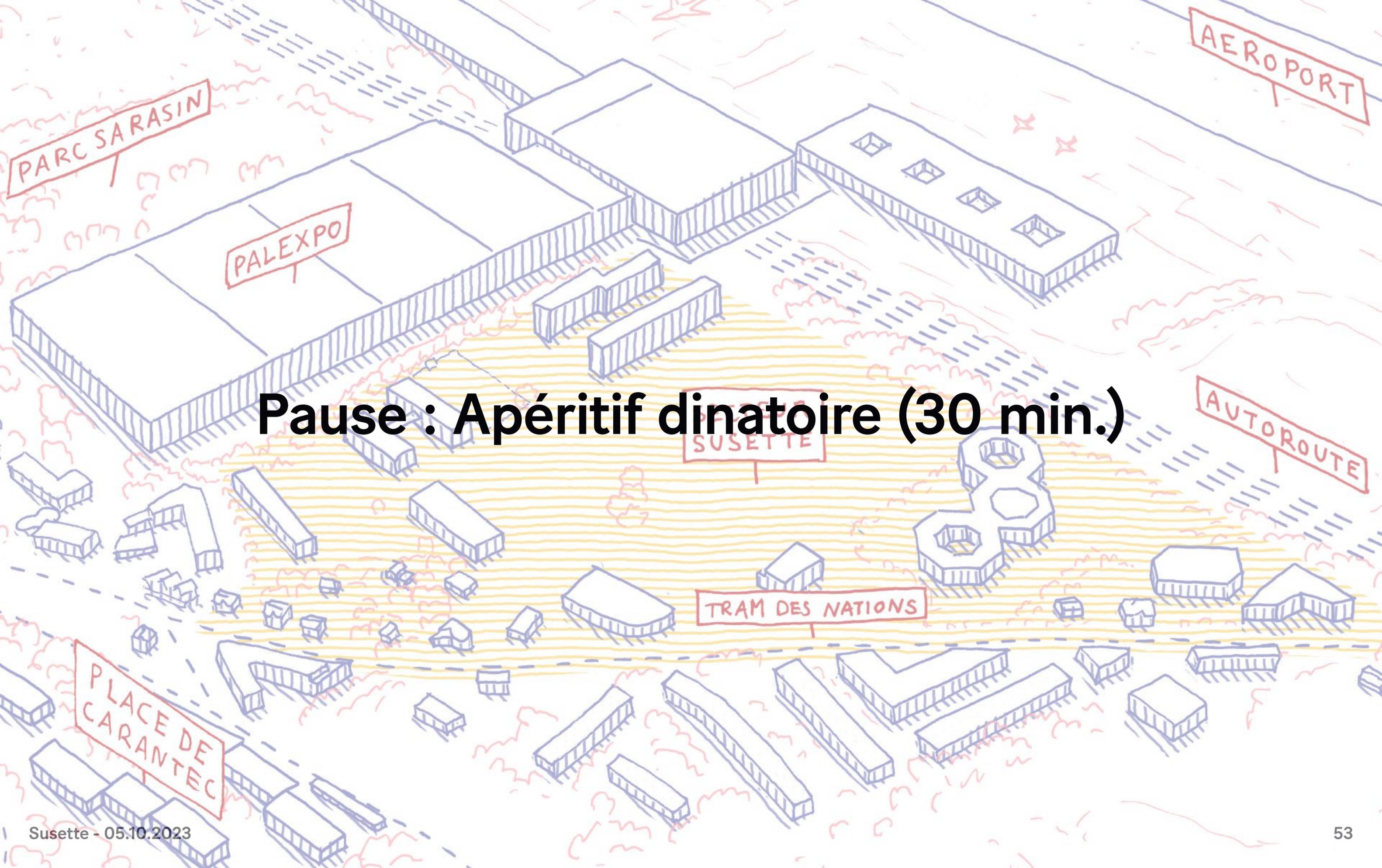
Travail en groupe

Règles :

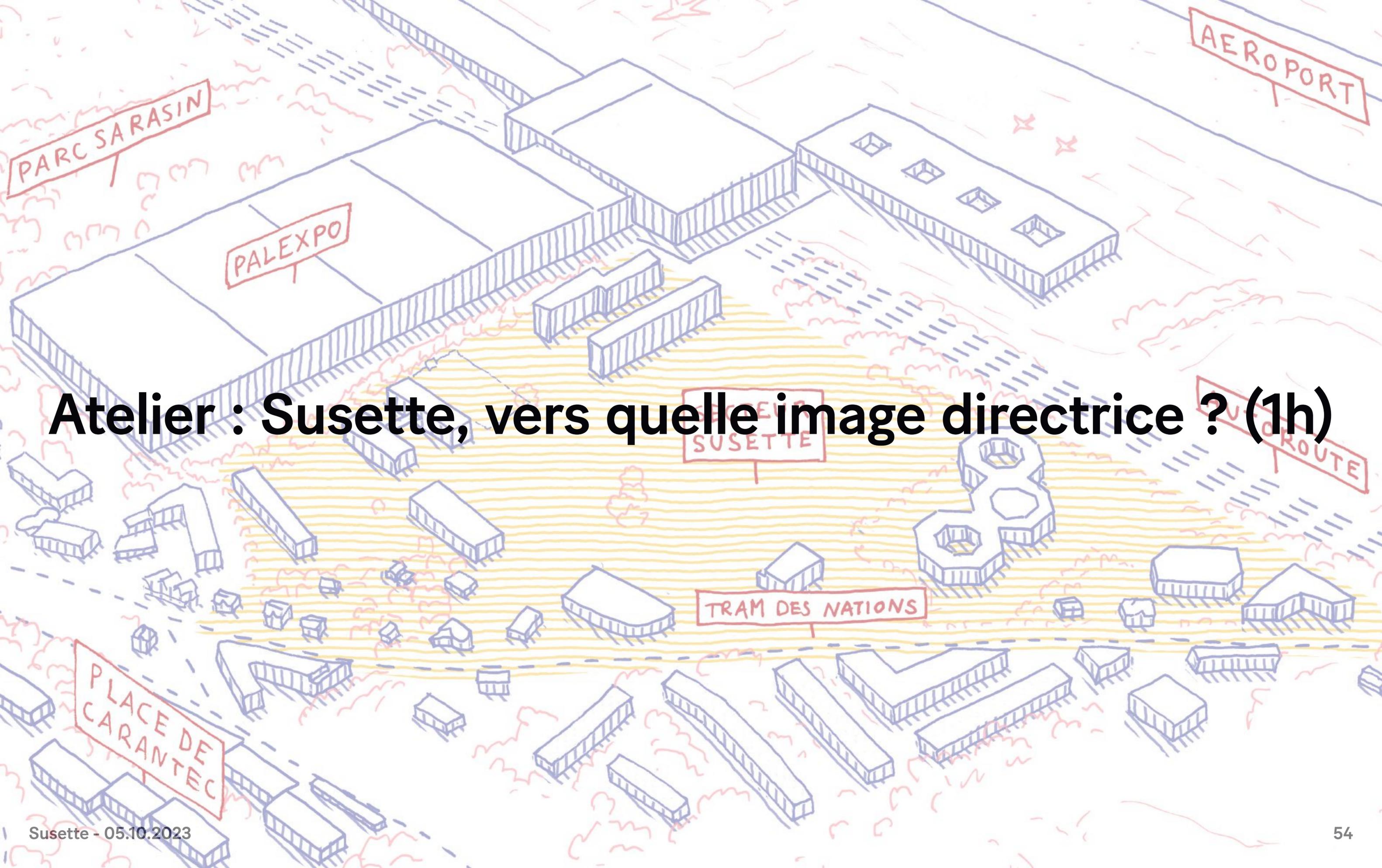
- Assurer un droit égal à la parole pour toutes et tous, sans préjugés
- Tout le monde participe en tant que citoyen !
- Fonctionnement par consensus, dans la logique de «je peux vivre avec»

Autogestion des groupes :

- Chacun se présente succinctement (et déclare ses intérêts)
- Une personne donne la parole
- Une personne est maître du temps (45 min)
- Une personne restitue



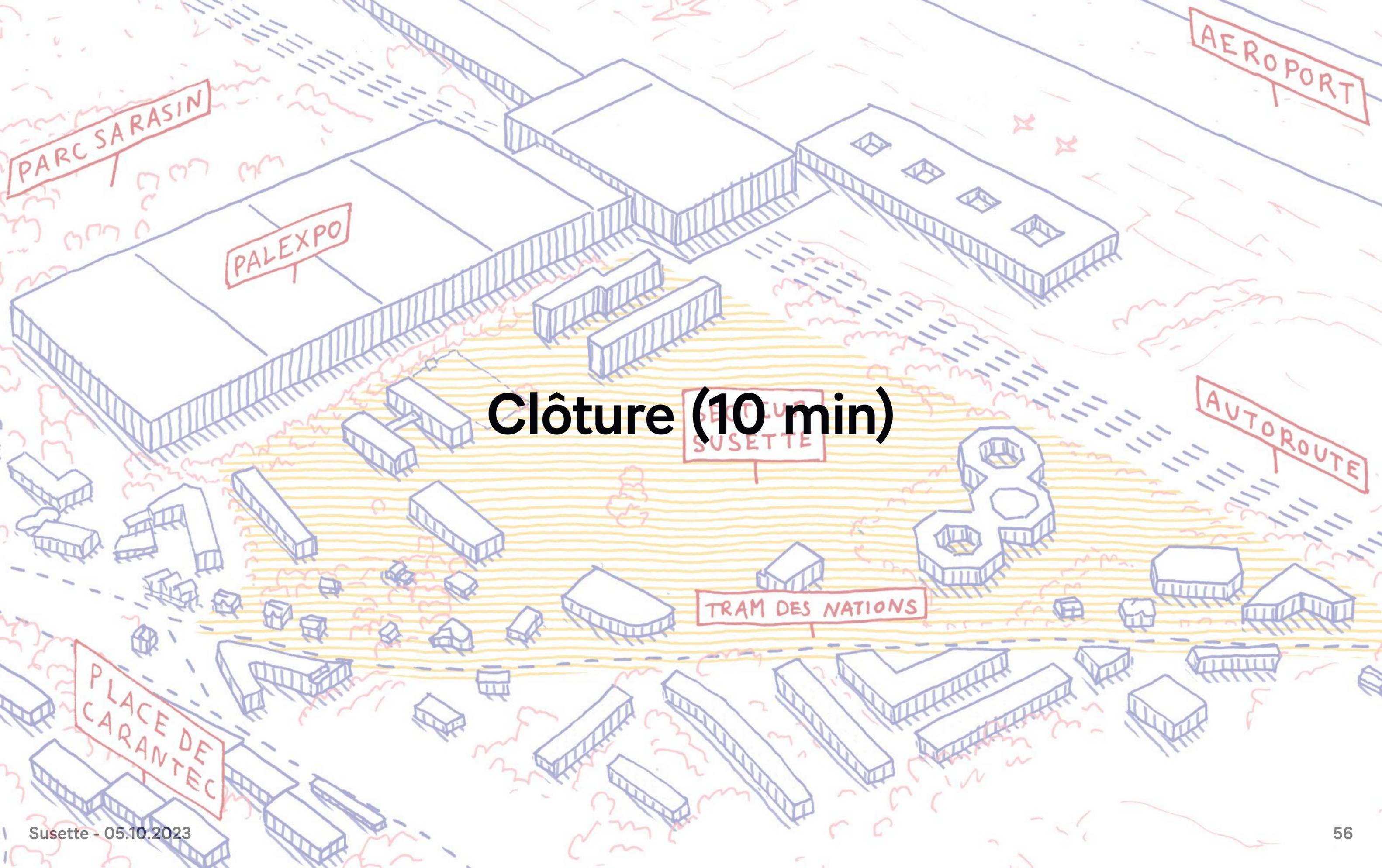
Pause : Apéritif dinatoire (30 min.)



Atelier : Susette, vers quelle image directrice ? (1h)

Atelier : Susette, vers quelle image directrice ? (1h)

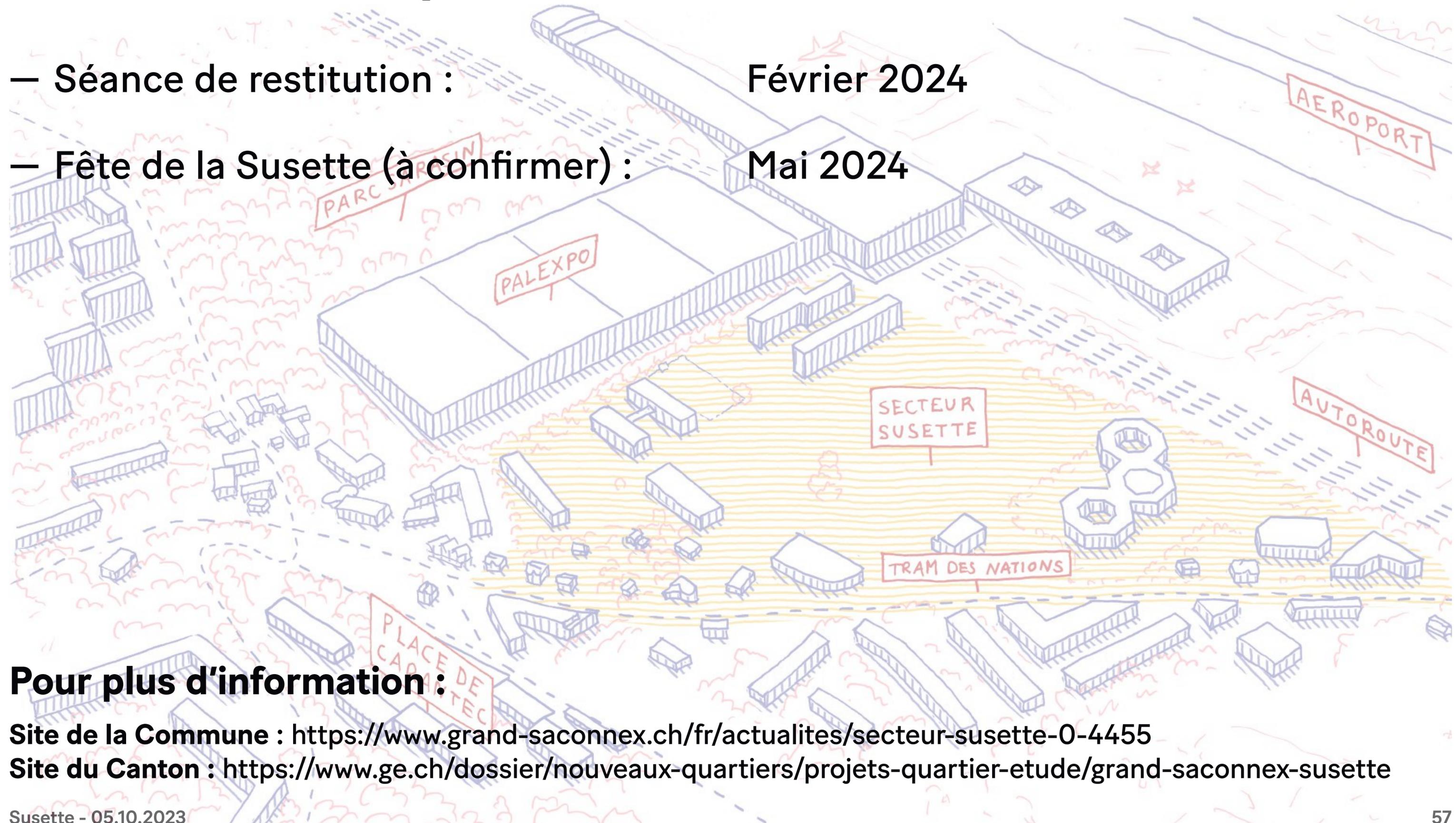
- Restitution par groupe, par scénario (15min par groupe)
- Priorisation des forces et faiblesses, par scénario (15 min)
 - 3 gommettes vertes par scénario et par personne pour les forces
 - 3 gommettes jaunes par scénario et par personne pour les faiblesses



Clôture (10 min)

Prochaines étapes

- Séance de restitution : Février 2024
- Fête de la Susette (à confirmer) : Mai 2024



Pour plus d'information :

Site de la Commune : <https://www.grand-saconnex.ch/fr/actualites/secteur-susette-0-4455>

Site du Canton : <https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/projets-quartier-etude/grand-saconnex-susette>